

---

# Fiches

---



### **Avertissement**

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

### **Signes conventionnels utilisés**

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

# 1 Emploi

En 2016, 27,6 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 26,0 millions en moyenne annuelle.

L'emploi progresse de nouveau en 2016 : il est en hausse de 178 000 **personnes physiques** (PP) après + 60 000 PP en 2015. En équivalent temps plein, l'emploi augmente de 137 000 en 2016, après + 35 000 EQTP en 2015. Ces hausses s'expliquent par le dynamisme de l'emploi salarié, en hausse de 173 000 EQTP en 2016 et 55 000 EQTP en 2015. L'emploi non salarié quant à lui diminue : - 37 000 EQTP en 2016, après - 20 000 EQTP en 2015.

L'emploi des services principalement marchands accélère en 2016 : il progresse de 197 000 EQTP (+ 1,6 %) après + 68 000 EQTP en 2015 (+ 0,5 %). Cela résulte pour partie du raffermissement de l'emploi des branches des services aux entreprises (+ 114 000 EQTP, après + 65 000 EQTP en 2015) et de la branche hébergement-restauration (+ 22 000 EQTP après + 8 000 EQTP en 2015) ainsi que du retournement de la branche commerce (+ 25 000 EQTP en 2016 après - 8 000 EQTP en 2015). Dans les branches des services principalement non marchands, l'emploi décélère nettement : il s'accroît de 5 000 EQTP (+ 0,1 %) après + 43 000 EQTP (+ 0,6 %) en 2015. *A contrario*, l'emploi industriel poursuit son recul en 2016 : il se contracte de 29 000 EQTP (- 1,0 %), après - 26 000 EQTP en 2015 (- 0,9 %). Cela vaut notamment pour les « autres branches industrielles », constituées des

industries du textile, du bois, de la pharmacie et de la métallurgie (- 16 000 EQTP après - 19 000 EQTP). Par ailleurs, l'emploi des industries agroalimentaires amorce une légère hausse (+ 2 000 EQTP après + 1 000 EQTP), tandis que la branche « Énergie, eau, déchets » connaît un léger retournement (- 3 000 EQTP après + 1 000 EQTP). Dans la construction, l'emploi se replie de 27 000 EQTP en 2016 (- 1,5 %) après - 43 000 en 2015 (- 2,3 %). Enfin, l'emploi en équivalent temps plein des branches agricoles poursuit sa baisse en 2016, - 9 000 EQTP en 2016 (- 1 %) après une baisse de 7 000 EQTP en 2015 (- 0,8 %).

En 2016, l'emploi des entreprises privées s'établit à 18,4 millions d'EQTP. Cela correspond à 71 % de l'emploi intérieur total. Il progresse à un rythme plus marqué en 2016 qu'en 2015 : + 139 000 EQTP (+ 0,8 %) après + 30 000 EQTP (+ 0,2 %). Les administrations publiques (État, collectivités locales, hôpitaux, etc.) mobilisent un peu plus d'un cinquième de l'emploi total en équivalent temps plein. Cela correspond en 2016 à 5,8 millions d'EQTP (22 %). Ces emplois diminuent : - 5 000 EQTP (- 0,1 %) inversant la tendance à la hausse de 2015 (+ 4 000 EQTP soit + 0,1 %). Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages - ces dernières incluant notamment la plupart des associations - emploient 1,8 million d'EQTP en 2016. Leurs effectifs se redressent en 2016 : (+ 2 000 EQTP), après être restés stables en 2015. ■

Les séries d'emploi de 1949 à 2016 ont été révisées et les chiffres présentés dans cette fiche ne peuvent donc pas être comparés avec ceux publiés précédemment.

## Définitions

**Emploi en comptabilité nationale** : tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. Si une personne a plusieurs emplois, elle est comptabilisée au titre de celui qui lui assure la rémunération la plus élevée. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

## 1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

		Évolution en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2016		
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	en milliers	en % du total
AZ	Agriculture	-1,9	-1,5	-1,3	-0,8	-0,8	-0,8	-1,0	807,4	3,1
DE	Énergie, eau, déchets	2,4	0,2	1,0	1,2	-0,3	0,4	-1,1	299,8	1,2
C1	Industrie agroalimentaire	-0,5	1,3	0,4	0,0	3,5	0,1	0,4	620,1	2,4
C2	Cokéfaction et raffinage	1,2	-2,8	0,5	-2,1	-3,7	-1,1	-1,3	8,0	0,0
C3	Biens d'équipement	-5,7	-3,5	-0,4	-2,3	0,3	-2,0	-2,6	301,4	1,2
C4	Matériels de transport	-5,5	-4,5	-0,2	-0,8	-2,4	-1,6	-2,3	183,9	0,7
C5	Autres branches industrielles	-5,3	-0,8	-1,5	-1,5	-2,1	-1,3	-1,1	1 432,1	5,5
FZ	Construction	-1,7	0,0	-0,6	-0,6	-0,8	-2,3	-1,5	1 754,8	6,7
GZ	Commerce	0,3	-0,2	0,7	-0,8	-1,0	-0,2	0,7	3 343,6	12,9
HZ	Transport	-0,3	1,1	-0,6	-0,6	0,1	-0,2	0,9	1 305,8	5,0
IZ	Hébergement-restauration	3,6	1,8	1,1	0,5	0,8	0,8	2,2	1 055,1	4,1
JZ	Information-communication	-0,2	1,0	2,1	0,8	-0,2	0,8	1,7	804,2	3,1
KZ	Services financiers	0,1	1,0	0,7	-0,1	-0,1	1,1	0,5	769,4	3,0
LZ	Services immobiliers	-0,9	3,5	0,5	-0,1	-3,1	0,0	0,7	328,1	1,3
MN	Services aux entreprises	2,3	4,2	0,3	0,6	1,7	1,8	3,1	3 834,0	14,7
OQ	Services principalement non marchands	-0,1	-0,3	0,2	1,0	1,3	0,6	0,1	7 765,2	29,9
RU	Services aux ménages	1,6	0,6	-0,1	0,3	0,2	-0,7	0,3	1 390,7	5,3
<b>Total</b>	<b>Ensemble</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>26 003,6</b>	<b>100,0</b>
<b>DE à C5</b>	<b>Industrie</b>	<b>-3,7</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,0</b>	<b>2 845,3</b>	<b>10,9</b>
<b>C1 à C5</b>	<b>Industrie manufacturière</b>	<b>-4,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>2 545,5</b>	<b>9,8</b>
<b>GZ à MN et RU</b>	<b>Tertiaire principalement marchand</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>	<b>12 830,9</b>	<b>49,3</b>
<b>OQ</b>	<b>Tertiaire principalement non marchand</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>7 765,2</b>	<b>29,9</b>
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>	<b>17 430,9</b>	<b>67,0</b>

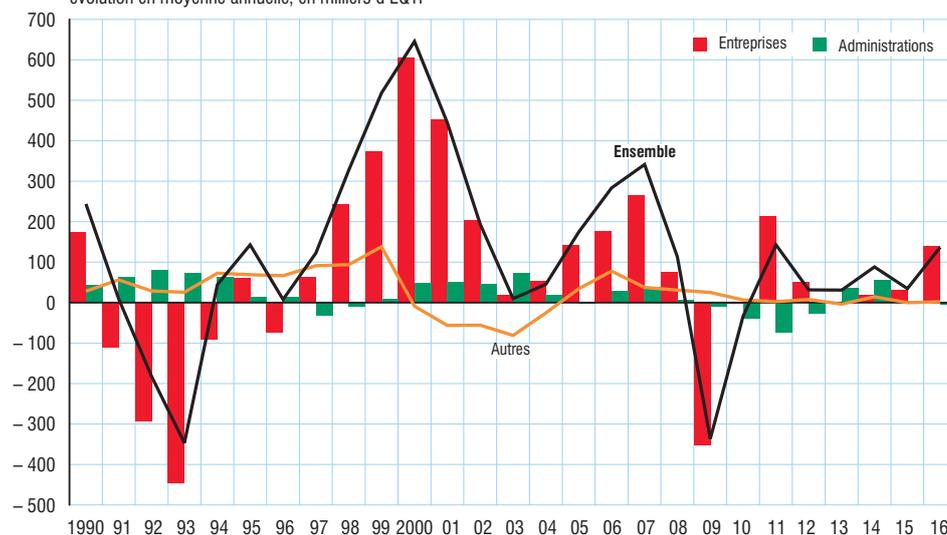
Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2016, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) augmente de 0,3 %, pour s'établir à 1 390 700 emplois en EQTP, ce qui représente 5,3 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010 révisée.

## 2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Champ : France, salariés et non-salariés, en EQTP.

Lecture : en 2016, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 136 600 emplois en EQTP, celui des administrations publiques baisse de 4 500 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010 révisée.

## 2 Chômage

En 2016, le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** s'établit à 10,1 % de la population active en France (hors Mayotte). Pour la première fois depuis 2011, il diminue : - 0,3 point par rapport à 2015, alors qu'il avait augmenté de 2,9 points entre 2008 et 2013, et était resté relativement stable entre 2013 et 2015 (+ 0,1 point).

En 2016, 3,0 millions de personnes en moyenne sont au chômage au sens du BIT en France (hors Mayotte), dont 1,6 million d'hommes et 1,4 million de femmes. Par ailleurs, le **halo autour du chômage** concerne 1,6 million de personnes, et il a augmenté de 43 000 personnes entre 2015 et 2016.

Entre 2015 et 2016, le taux de chômage diminue pour les hommes (- 0,6 point) et reste stable pour les femmes. Entre 2008 et 2015, la hausse du taux de chômage a été plus importante pour les hommes (+ 3,8 points) que pour les femmes (+ 2,0 points) si bien que depuis 2013, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes (respectivement 10,2 % et 9,9 % en 2016). Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction à la suite de la crise économique, secteurs qui emploient principalement des hommes. L'écart entre les deux taux, qui a atteint + 0,9 point en 2015, s'est réduit en 2016 (+ 0,3 point), en lien notamment avec la reprise de l'emploi en intérim, et la moindre baisse de l'emploi dans la construction.

En 2016, le taux de chômage diminue quelle que soit la tranche d'âge de la population active. La baisse est plus marquée pour les 25-49 ans : leur taux de chômage diminue de 0,4 point en 2016, à 9,3 %, après s'être accru de 3,0 points entre 2008 et 2015. Le taux de chômage des 50 ans ou plus se replie plus légèrement : il atteint 6,9 % en 2016, après 7,0 % en 2015, et 4,4 % en 2008. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2012 (+ 5,4 points), le taux de chômage des 15-24 ans s'est globalement stabilisé depuis, entre 24,2 % et 24,9 %. Les jeunes ont notamment bénéficié du développement des emplois aidés, en particulier les emplois d'avenir, dédiés à ceux d'entre eux qui sont sans qualification ou peu diplômés. Le taux de chômage des jeunes s'établit à 24,6 % des actifs de cette tranche d'âge en 2016, après 24,7 % en 2015.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 9,1 % en 2016, comme en 2015. Elle est peu éloignée de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 8,2 % en 2016. ■

### Définitions

**Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

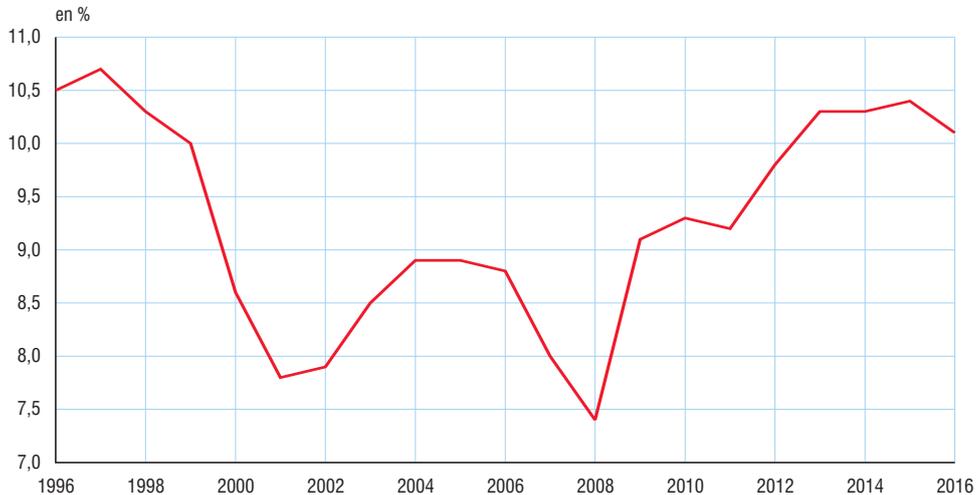
- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

**Halo autour du chômage** : personnes inactives au sens du BIT (et donc non comptabilisées dans le chômage au sens du BIT) mais qui, soit recherchent un emploi sans être disponibles, soit souhaitent travailler sans rechercher d'emploi.

**Enquête Emploi en continu** : enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France (hors Mayotte). Chaque trimestre, près de 60 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, soit un peu plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus). Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de l'année. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer l'activité, l'emploi et le chômage selon les principes définis par le Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

## Chômage 2

### 1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### 2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1996	1999	2002	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Nombre de personnes au chômage (en milliers)</b>	<b>2 755</b>	<b>2 647</b>	<b>2 164</b>	<b>2 480</b>	<b>2 120</b>	<b>2 666</b>	<b>2 855</b>	<b>3 022</b>	<b>3 026</b>	<b>3 052</b>	<b>2 972</b>
Femmes	1 420	1 371	1 106	1 269	1 064	1 321	1 363	1 432	1 414	1 399	1 402
Hommes	1 335	1 276	1 058	1 211	1 056	1 345	1 492	1 590	1 612	1 653	1 571
<b>Taux de chômage<sup>1</sup> (en %)</b>											
<b>Ensemble</b>	<b>10,5</b>	<b>10,0</b>	<b>7,9</b>	<b>8,9</b>	<b>7,4</b>	<b>9,2</b>	<b>9,8</b>	<b>10,3</b>	<b>10,3</b>	<b>10,4</b>	<b>10,1</b>
De 15 à 24 ans	22,0	20,9	16,9	21,0	19,0	22,7	24,4	24,9	24,2	24,7	24,6
De 25 à 49 ans	9,7	9,3	7,4	8,2	6,7	8,5	9,1	9,6	9,7	9,7	9,3
50 ans ou plus	6,5	6,7	5,1	5,1	4,4	5,7	6,1	6,8	6,9	7,0	6,9
<b>Femmes</b>	<b>12,0</b>	<b>11,3</b>	<b>8,8</b>	<b>9,7</b>	<b>7,9</b>	<b>9,6</b>	<b>9,8</b>	<b>10,2</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>9,9</b>
De 15 à 24 ans	24,8	22,3	17,0	22,0	18,8	23,5	23,8	25,3	23,1	23,3	24,1
De 25 à 49 ans	11,2	10,9	8,6	9,3	7,5	9,1	9,4	9,6	9,6	9,6	9,4
50 ans ou plus	6,7	6,9	5,3	5,4	4,4	5,8	6,0	6,6	6,8	6,5	6,5
<b>Hommes</b>	<b>9,3</b>	<b>8,9</b>	<b>7,2</b>	<b>8,2</b>	<b>7,0</b>	<b>8,9</b>	<b>9,8</b>	<b>10,4</b>	<b>10,5</b>	<b>10,8</b>	<b>10,2</b>
De 15 à 24 ans	19,7	19,8	16,8	20,1	19,2	22,1	24,8	24,7	25,2	25,8	25,1
De 25 à 49 ans	8,4	7,8	6,4	7,3	5,9	8,0	8,8	9,6	9,8	9,9	9,2
50 ans ou plus	6,4	6,6	4,9	4,9	4,5	5,6	6,3	6,9	7,0	7,5	7,3

1. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2016, 2 972 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France (hors Mayotte) soit 10,1 % de la population active.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### 3 Revenu et épargne des ménages

**E**n 2016, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 1,7 % en valeur, après + 1,1 % en 2015. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale baisse (- 0,1 %) pour la première fois depuis 2009, si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible connaît sa plus forte hausse (+ 1,8 %) depuis 2007. Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) accélère nettement (+ 1,4 % après + 0,4 % en 2015).

La progression du RDB de 1,7 point est imputable aux revenus nets d'activité (contribution de + 1,2 point) et aux prestations sociales en espèces (+ 0,6 point), tandis que la contribution des revenus du patrimoine est nulle. Les impôts courants (- 0,2 point) pèsent à la baisse sur le RDB comme les années précédentes.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent plus vite qu'en 2015 (+ 1,9 % après + 1,4 %) en raison de la meilleure tenue de l'emploi salarié (+ 0,7 % après + 0,3 % en 2015) et d'une croissance du salaire moyen par tête (+ 1,2 %) proche de celle de 2015 (+ 1,1 %). Après avoir chuté de 15 % entre 2008 et 2014, le revenu mixte net des entrepreneurs individuels progresse pour la deuxième année consécutive (+ 2,5 % en 2015 et 2016) dans un contexte où leurs cotisations sociales baissent (- 0,6 % après - 1,6 % en 2015).

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages accélèrent légèrement (+ 1,8 %) après quatre années de ralentissement. Les dépenses d'indemnisation du chômage continuent de croître sous l'effet notamment d'une hausse du taux de couverture par l'assurance chômage. En revanche, les prestations familiales se replient, sous l'effet d'une baisse de la natalité et de la fin de la montée en charge de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus mise en place en 2015. Le gel des pensions de retraites contient la progression des prestations vieillesse alors que la progression des dépenses d'assurance maladie respecte l'objectif national fixé pour 2016 (+ 1,8 %).

La stabilité des revenus du patrimoine des ménages est le résultat de deux évolutions contraires : les loyers (réels et imputés) reçus par les ménages progressent au même rythme qu'en 2015 (+ 2,1 % après + 2,2 % en 2015) alors que les revenus nets de la propriété chutent de 3,2 % (après - 2,5 % en 2015). Cette baisse tient essentiellement à la forte diminution (pour la troisième année d'affilée) des revenus tirés de leurs placements en assurance-vie (- 6,5 %). Les dividendes perçus par les ménages sont stables (- 0,3 %), alors que les intérêts reçus et versés par les ménages se replient sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt.

Après avoir fortement augmenté en 2012 (+ 9,0 %), les impôts courants sur le revenu et le patrimoine poursuivent leur ralentissement (+ 1,1 % après + 1,7 % en 2015 et 2014, + 4,9 % en 2013).

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 1,7 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 2,2 % en valeur. Le taux d'épargne fléchit nettement ces deux dernières années (- 0,5 point en 2015 et - 0,4 point en 2016) pour s'établir à 13,9 %, son plus bas niveau depuis 1990.

L'investissement des ménages (essentiellement en logement) est dynamique (+ 3,1 %) après quatre années de baisse, si bien que leur taux d'épargne financière baisse de 0,4 point pour s'établir à 4,6 %.

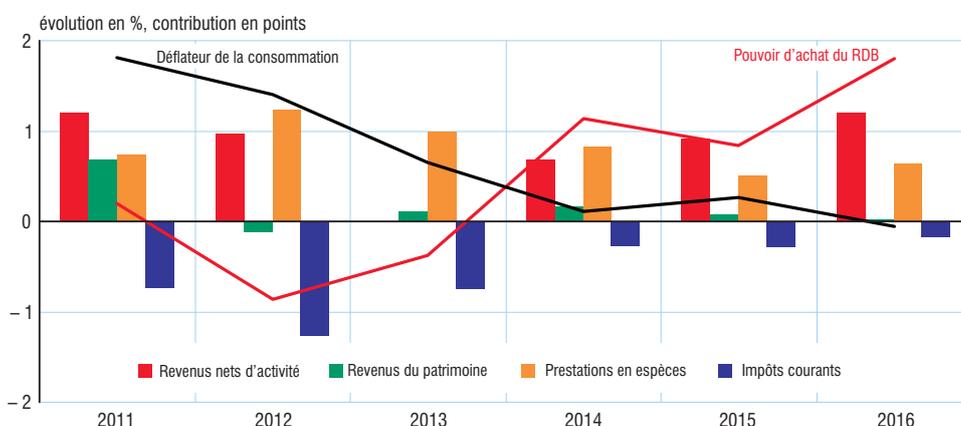
Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, progresse en 2016 à un rythme similaire au revenu disponible brut après avoir été systématiquement plus dynamique de 2008 à 2015. Les transferts sociaux en nature augmentent en effet moins vite (+ 1,4 %) que ces dernières années, la progression étant toutefois plus forte pour la partie marchande (+ 2,3 %) que non marchande (+ 0,8 %). ■

#### Définitions

**Revenu disponible ajusté des ménages** : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

# Revenu et épargne des ménages 3

## 1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Revenu disponible brut des ménages

	En milliards d'euros		Évolutions						en %
	2016	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Rémunération des salariés	1 179,0	2,7	2,9	2,2	1,5	1,7	1,3	1,8	
Salaires et traitements bruts	862,1	2,9	2,3	2,0	1,2	1,4	1,5	2,0	
Cotisations employeurs	316,9	2,3	4,5	2,8	2,4	2,6	0,7	1,2	
Revenu mixte brut	121,9	1,8	0,0	0,3	-3,1	0,9	1,4	1,8	
Excédent brut d'exploitation	179,8	0,0	3,6	1,7	0,5	1,4	2,2	2,1	
Revenus nets de la propriété	104,0	2,5	2,8	-3,7	0,5	-0,1	-2,5	-3,2	
dont consommation finale de Sifim <sup>1</sup>	6,0	40,1	18,1	-64,8	-13,5	-11,4	26,1	-11,5	
<b>Revenus primaires</b>	<b>1 584,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	218,7	2,5	5,4	9,0	4,9	1,7	1,7	1,1	
Cotisations	471,2	2,3	3,3	3,2	3,1	2,8	1,0	1,5	
dont cotisations salariales obligatoires	96,7	1,4	3,5	3,3	5,3	3,4	2,8	3,2	
Prestations sociales en espèces	484,6	3,1	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	
Transferts divers nets reçus	-2,5	-53,2	-7,3	-135,3	76,0	113,6	53	-31,4	
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>1 377,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	
Transferts sociaux en nature	390,4	3,2	2,1	2,2	2,1	2,4	1,7	1,4	
<b>Revenu disponible brut ajusté</b>	<b>1 767,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	
Consommation effective des ménages	1 576,5	3,0	2,2	1,4	1,4	1,2	1,7	2,0	
<b>Épargne brute</b>	<b>190,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>-2,9</b>	<b>-4,5</b>	<b>3,8</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,0</b>	
Formation brute de capital fixe	121,6	2,9	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-0,8	3,1	
Impôts en capital	12,4	3,7	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	
Autres opérations	6,8	-9,4	7,6	-14,5	-2,4	-6,7	-2,8	35,7	
<b>Capacité de financement</b>	<b>63,7</b>	<b>-5,7</b>	<b>-3,8</b>	<b>-8,1</b>	<b>-11,3</b>	<b>11,2</b>	<b>-7,3</b>	<b>-5,6</b>	

1. Services d'intermédiation financière mesurés.

Champ : France. Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principaux ratios

	en %						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,9	47,8	48,0	47,9	47,8	47,9	48,0
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,0	11,1	11,1	11,1	11,1	11,2	11,3
Revenu mixte / RDB - avant impôts	8,3	8,1	8,0	7,6	7,6	7,6	7,6
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	7,6	7,6	7,2	7,2	7,1	6,8	6,5
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	28,7	28,7	29,3	29,9	30,2	30,3	30,4
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	11,9	12,2	13,1	13,7	13,7	13,8	13,7
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,8	15,6	15,1	14,3	14,7	14,2	13,9
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,4	12,3	11,8	11,2	11,5	11,1	10,8
Taux d'épargne financière (capacité de financement / RDB)	6,5	6,1	5,6	5,0	5,4	5,0	4,6

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 4 Consommation des ménages

**E**n 2016, la dépense de consommation des ménages accélère nettement : + 2,3 % en volume après + 1,4 % en 2015. Dans un contexte de stabilisation des prix (- 0,1 % en 2016 après + 0,3 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse également à un rythme supérieur à celui de 2015 : + 2,2 % après + 1,7 %.

La reprise des achats de voitures initiée en 2015 se confirme en 2016 : + 7,2 % en volume après + 5,5 %. Ce mouvement concerne aussi bien le marché des voitures neuves que celui de l'occasion (respectivement + 6,5 % et + 8,2 % en volume en 2016). Comme en 2015, les ménages se sont orientés davantage vers les voitures à essence : le recul du nombre d'immatriculations des voitures diesel, minoritaires depuis 2015, reste prononcé (- 8,2 % après - 14,8 % en 2015) alors que celui des voitures à essence progresse vivement (+ 4,1 % après + 21,8 % en 2015). Les ménages privilégient toujours les petites cylindrées (5 chevaux et moins), mais leur part diminue en 2016 (- 3,1 points).

En 2016, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information retrouve le chemin de la croissance, après s'être repliée chaque année depuis 2009 : + 0,9 % en volume après un recul de 0,2 % en 2015. Ce retour à la croissance est imputable en premier lieu aux services de télécommunications (+ 1,1 % en volume après + 0,6 % en 2015) dans un contexte de stabilité des prix (+ 0,1 %). Les communications et les SMS ont augmenté en quantité (respectivement + 5,0 % et + 2,3 %), alors que la croissance de l'internet mobile reste très forte (+ 76,2 % après + 83,5 % en 2015). À l'inverse, l'édition poursuit son repli au même rythme qu'en 2015 (- 1,6 % en volume). De même, la distribution de films est, cette année encore, en retrait, mais dans une moindre ampleur qu'en 2015 (- 0,5 % après - 3,6 % en 2015) en raison notamment de la forte fréquentation des salles de cinémas en 2016 (+ 4,0 %, 50 films ont dépassé le million d'entrées en 2016) et de la très forte croissance du marché numérique portée par l'essor du *streaming* (+ 37 % en valeur).

Les loyers freinent conjointement en volume et en prix. En volume, les loyers évoluent ainsi de + 1,1 % après + 1,2 % en 2015, et les prix évoluent de + 0,2 % après + 0,5 % en 2015. En valeur, les loyers ralentissent : ils progressent de + 1,3 % en 2016 après + 1,7 % en 2015.

En 2016, les dépenses des ménages en produits énergétiques poursuivent leur hausse :

+ 2,8 % en volume après + 2,0 % en 2015, et après le repli de 9,5 % en 2014. La consommation en électricité progresse de 2,8 % après + 3,4 % en 2015, celle de gaz de 3,8 % après + 1,3 % en 2015 en raison notamment d'un mois de décembre 2016 particulièrement froid qui a vu une hausse des quantités livrées de 36 %. Malgré la poursuite de l'augmentation des volumes (+ 1,1 % après + 1,3 % en 2015), la consommation en carburants et lubrifiants chute en valeur en 2016, comme en 2015, en raison de la baisse des prix du pétrole (- 5,2 %) directement liée aux évolutions des prix du baril de pétrole qui sont en net repli en 2016, comme en 2015, malgré la remontée des prix au quatrième trimestre. Ce recul s'est diffusé à l'ensemble des produits pétroliers.

À l'exception des achats de viandes, de poissons et d'huiles et graisses animales qui se replient en 2016 (- 2,5 % en volume après - 1,9 % en 2015), toutes les autres consommations de produits alimentaires progressent en volume, notamment les conserves de fruits et légumes (+ 2,3 % après + 2,5 % en 2015) et les autres produits alimentaires soutenus par les compléments alimentaires et les plats préparés (+ 3,1 % après + 3,3 % en 2015). Les prix des produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) accélèrent (+ 1,0 % après + 0,4 %), en lien avec le mouvement sur les prix des fruits frais (+ 5,8 % après + 4,8 %) et malgré la forte décélération du prix des légumes frais (+ 0,9 % après + 4,3 % en 2015). En valeur, la consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) accélère en 2016 : + 2,4 % après + 1,3 %.

La baisse de la consommation de tabac, marquée entre 2012 et 2014, est enrayerée depuis 2015 : la consommation poursuit sa hausse (+ 1,1 % en volume après + 1,3 % en 2015) dans un contexte de stabilisation des prix (+ 0,1 % après + 0,3 %).

La consommation en services financiers recule massivement en 2016 en raison d'une chute des prix (- 2,9 % après une croissance dynamique de + 6,3 % en 2015). Les volumes croissent au même rythme que l'an passé (+ 1,4 % en volume après + 1,3 % en 2015 et + 2,0 % en 2014). Ce sont les prix des services d'assurance-vie (- 9,3 % après + 9,4 %) et des services d'intermédiation financière (Sifim) (- 13,4 % après + 24,5 %) qui sont à l'origine de cette baisse des prix. ■

## Consommation des ménages 4

### 1. Consommation des ménages par fonction

	évolution en volume au prix de l'année précédente, en %					Coefficients budgétaires <sup>1</sup>
	2012	2013	2014	2015	2016	
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	1,1	1,0	1,2	10,1
Boissons alcoolisées et tabac	-2,1	-2,9	-2,7	1,4	0,7	2,6
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	1,1	1,1	-0,7	2,9
Logement, chauffage, éclairage	1,9	0,9	-1,2	1,1	1,3	19,7
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,2	1,0	1,2	1,2	1,1	14,3
<i>chauffage, éclairage</i>	7,1	1,8	-11,7	2,2	2,5	3,1
Équipement du logement	-1,6	-1,6	0,3	1,2	1,2	3,7
Santé	2,2	1,7	1,7	2,0	2,6	3,1
Transports	-4,0	-2,0	-0,5	2,5	4,1	9,9
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	-10,5	-8,1	-2,1	5,4	7,3	2,4
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	0,2	1,6	2,0	2,1
Communication <sup>2</sup>	10,9	14,5	4,8	4,2	4,1	1,9
Loisirs et culture <sup>2</sup>	-1,3	-1,6	1,5	1,2	2,8	6,4
Éducation	2,9	4,3	1,4	2,6	2,1	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	1,6	0,4	3,0	5,2
Autres biens et services	0,2	1,8	1,7	1,0	0,7	9,1
<i>dont assurances</i>	0,3	4,1	0,9	1,3	2,5	3,2
Correction territoriale <sup>3</sup>	45,5	-4,9	-38,5	-2,0	-78,6	-0,1
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>2,3</b>	<b>75,2</b>
<b>Dépense de consommation des ISBLSM<sup>4</sup></b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,0</b>	<b>3,0</b>
<b>Dépense de consommation individualisable des APU</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>21,8</b>
<i>dont : logement</i>	0,7	2,1	0,8	0,9	2,3	1,0
<i>santé</i>	2,7	2,5	3,7	2,8	2,8	10,0
<i>éducation</i>	0,4	0,4	0,9	0,5	0,6	6,1
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information (ei).

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

### 2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

	évolution en volume au prix de l'année précédente, en %					Coefficients budgétaires <sup>1</sup>
	2012	2013	2014	2015	2016	
Biens durables <sup>2</sup>	-3,8	-2,2	1,5	4,4	5,8	6,5
Biens semi-durables <sup>3</sup>	-2,2	-0,7	1,3	1,7	0,0	5,8
Biens non durables	0,9	0,5	-0,8	1,4	1,4	24,0
Services	0,6	1,3	1,8	1,1	2,1	63,7
<b>Ensemble</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesurant l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, il ne tient pas compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (travailleurs frontaliers, ou bien détenteurs non résidents d'actions ou de titres de dettes émis par les entreprises ou les administrations du pays considéré). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur très imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveau de vie entre pays gagnent à intégrer d'autres indicateurs comme la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité. Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont converties *via* des « **parités de pouvoir d'achat** » entre pays (PPA) en une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2015, le Luxembourg occupe de loin le 1<sup>er</sup> rang avec un PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE), devant l'Irlande qui renforce sa deuxième place (1,8 fois). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène comprenant les pays germaniques et scandinaves (hors Finlande), les Pays-Bas et la Belgique, dont le PIB par tête est supérieur de 19 % à 28 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 6 % à celui de l'UE, la France se situe de peu derrière la Finlande et le Royaume-Uni, mais nettement devant l'Italie (4 % en dessous de la moyenne de l'UE). L'Espagne (encore au-dessus de cette moyenne en 2009) vient en tête d'un groupe de pays, comprenant Malte, Chypre, le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des pays d'Europe centrale et orientale, qui ont tous un PIB par habitant inférieur d'au moins 10 % à la

moyenne de l'UE : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête à environ 50 % de la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélée au PIB par habitant, la hiérarchie en termes de volume de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (entre 41 % au Luxembourg et 79 % en Grèce, avec 71 % pour la France). Cette part est généralement plus faible quand une part importante des revenus est distribuée à l'extérieur : c'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, et de l'Irlande, qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont de ce fait plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2015, le niveau de consommation par habitant était 2,6 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie, alors que le ratio entre ces deux pays est de 5,6 en termes de PIB par habitant. Occupant le 8<sup>e</sup> rang, la France fait partie d'un groupe de sept pays dont la consommation effective par tête est de 10 % à 15 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, le Luxembourg et la Lituanie sont en tête. La France se situe au 7<sup>e</sup> rang, 10 % au-dessus de la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 46 pour la Bulgarie à 131 au Danemark. La France (107) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de - 4 % pour la santé à + 9 % pour l'alimentation et l'ensemble « logement, eau, électricité, gaz ». Parmi les voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, c'est le contraire pour l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. ■

### Définitions

**Parités de pouvoir d'achat** (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

## Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

### 1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2015

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	264	137	130	118	135	117
Irlande	177	96	74	108	123	120
Autriche	128	119	88	107	108	120
Pays-Bas	128	111	107	108	111	98
Danemark	127	115	88	131	136	145
Allemagne	124	123	98	104	101	103
Suède	124	111	104	128	131	124
Belgique	119	114	113	107	108	108
Finlande	109	114	107	121	120	119
Royaume-Uni	108	114	94	127	134	111
<b>France</b>	<b>106</b>	<b>112</b>	<b>110</b>	<b>107</b>	<b>103</b>	<b>109</b>
Italie	96	99	112	97	99	109
Espagne	90	88	103	89	92	92
Malte	88	80	77	80	81	104
République tchèque	87	78	82	63	58	79
Slovénie	83	75	86	78	79	96
Chypre	82	90	112	88	89	107
Portugal	77	82	110	78	79	94
Slovaquie	77	77	81	65	62	89
Estonie	75	71	99	71	69	88
Lituanie	75	83	126	60	56	78
Pologne	69	74	90	57	51	63
Grèce	68	77	99	83	83	103
Hongrie	68	63	67	57	53	79
Lettonie	64	66	82	66	64	89
Croatie	58	58	75	62	62	91
Roumanie	57	59	115	49	46	64
Bulgarie	47	53	57	46	42	70

Source : Eurostat.

### 2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2015

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Luxembourg	Royaume-Uni	Belgique	<b>France</b>	Italie	Allemagne	Espagne
<b>Consommation individuelle effective</b>	<b>135</b>	<b>134</b>	<b>108</b>	<b>103</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>92</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	117	111	108	<b>109</b>	109	103	92
Boissons alcoolisées et tabac	88	180	95	<b>103</b>	95	92	85
Vêtements et chaussures	101	100	108	<b>100</b>	100	100	89
Logement, eau, électricité, gaz	152	175	106	<b>109</b>	96	106	91
Ameublement, équipement ménager et entretien	111	116	107	<b>102</b>	105	98	98
Santé	156	137	112	<b>96</b>	105	103	106
Transports	88	119	99	<b>101</b>	96	102	90
Communication	101	139	122	<b>99</b>	116	97	105
Loisirs et culture	111	115	100	<b>107</b>	98	101	93
Éducation	293	162	133	<b>103</b>	90	107	87
Hôtels, cafés et restaurants	109	125	115	<b>107</b>	107	98	86
Autres biens et services	133	126	105	<b>101</b>	96	97	91

Source : Eurostat.

## 6 Branches d'activité

Après une croissance de 2,0 % en 2015, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse en 2016 de 1,5 % en valeur. Elle est évaluée à 1 992 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 1,1 % en volume en 2016, après + 0,9 % en 2015.

L'accélération de la croissance en volume résulte en premier lieu de la progression de l'activité dans les branches du tertiaire principalement marchand (+ 1,5 % en volume après + 1,2 % en 2015) et non marchand (+ 0,9 % en volume après + 0,4 % en 2015). Dans le tertiaire principalement marchand, le fort regain d'activité dans les transports (+ 2,9 % après - 1,1 % en 2015), porté par une consommation finale et des exportations dynamiques, explique en partie cette accélération. Dans le tertiaire non marchand, la valeur ajoutée accélère dans l'enseignement (+ 0,9 % après + 0,4 %) ainsi que dans les activités pour la santé humaine (+ 2,1 % après + 1,6 % en 2015).

La valeur ajoutée des branches de l'industrie croît de 1,5 % en 2016 en volume après + 1,4 % en 2015. La fabrication de matériel de transport automobile (+ 7,3 % après - 1,3 % en 2015), d'autres matériels de transports (+ 6,9 % après + 2,9 %), notamment aéronautiques, et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+ 5,5 % après + 3,0 % en 2015) connaissent une forte croissance de leurs valeurs ajoutées. En revanche, l'activité ralentit fortement dans la production et distribution de combustibles gazeux, de vapeur et d'air conditionné (+ 1,7 % après + 4,0 %) et recule dans la fabrication de denrées alimentaires (- 2,4 % après + 0,5 %) et dans l'industrie pharmaceutique (- 0,9 % après + 6,4 %).

L'activité dans la construction se stabilise (+ 0,1 %) après deux années de net recul (- 2,7 % en 2014 et - 1,9 % en 2015).

Enfin, après une légère croissance de son activité en 2015 (+ 0,6 %), la valeur ajoutée de l'agriculture se contracte très fortement en

2016 (- 9,7 %), en lien avec le ralentissement de sa production (- 6,2 % contre - 1,6 % en 2015) du fait notamment des mauvaises conditions climatiques au printemps.

En 2016, l'emploi est plus dynamique qu'en 2015. Exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi progresse de 0,5 % après + 0,1 % en 2015. La productivité apparente du travail ralentit légèrement : sa croissance s'établit à + 0,5 % après + 0,7 % en 2015.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente augmente moins fortement en 2016 (+ 0,5 %) qu'en 2015 (+ 1,0 %). Elle connaît un fort ralentissement dans les services principalement marchands (- 0,1 % en 2016 après + 0,7 % en 2015). En particulier, dans la branche commerce, la productivité augmente beaucoup moins fortement en 2016 (+ 0,5 %) qu'en 2015 (+ 2,7 %) : l'emploi y redémarre (+ 0,7 % en 2016 après - 0,2 % en 2015) et la valeur ajoutée y ralentit (+ 1,3 % après + 2,4 %). *A contrario*, dans la construction, la productivité apparente progresse plus vite en 2016 qu'en 2015 (+ 1,6 % après + 0,4 %) : en effet la valeur ajoutée se stabilise alors que l'emploi continue de diminuer (- 1,5 % en 2016). Par ailleurs, la productivité apparente de l'industrie continue de progresser (+ 2,5 % après + 2,3 % en 2015). En particulier, dans les branches de fabrication de matériels de transport, la productivité accélère fortement (+ 9,5 % après + 2,9 % en 2015) : la valeur ajoutée est très dynamique (+ 7,0 %) alors que l'emploi diminue fortement (- 2,3 %).

Dans les services principalement non marchands, la productivité apparente progresse de 0,8 % après deux années de recul (- 0,2 % en 2015 et - 0,3 % en 2014).

Enfin, après une année 2015 en croissance (+ 1,4 %), la productivité apparente des branches agricoles chute lourdement (- 8,8 % en 2016) en raison du fort recul de la production (- 5,6 %) et donc de sa valeur ajoutée. ■

Les séries d'emploi de 1949 à 2016 ont été révisées et les chiffres présentés dans cette fiche ne peuvent donc pas être comparés avec ceux publiés précédemment.

## Branches d'activité 6

### 1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

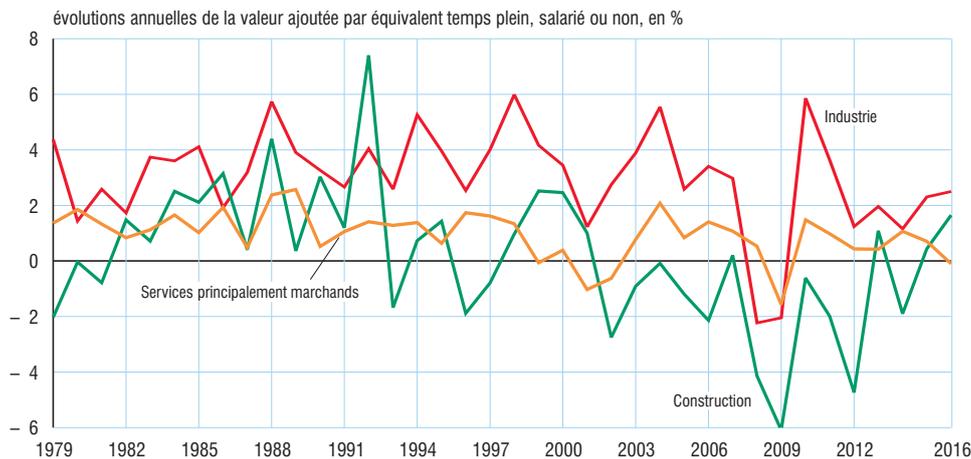
		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)							Niveaux 2016 en valeur	
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-3,4	3,9	-8,6	-1,9	14,7	0,6	-9,7	32,7	1,6
DE	Energie, eau, déchets	-0,7	-3,2	5,2	4,9	-4,5	2,6	1,3	53,2	2,7
C1	Industrie agroalimentaire	4,7	4,1	-1,4	0,0	3,3	0,9	-1,7	45,0	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-12,2	-5,2	-17,3	-5,3	120,4	13,0	-21,6	0,1	0,0
C3	Biens d'équipement	9,0	4,9	0,2	2,8	0,9	-1,1	3,6	31,6	1,6
C4	Matériels de transport	9,2	-1,3	1,7	-4,0	-0,1	1,2	7,0	28,2	1,4
C5	Autres branches industrielles	-1,0	4,8	-0,3	0,4	-0,2	1,5	1,3	121,8	6,1
FZ	Construction	-2,3	-2,0	-5,3	0,5	-2,7	-1,9	0,1	109,6	5,5
GZ	Commerce	-0,1	3,1	0,0	1,0	1,6	2,4	1,3	196,6	9,9
HZ	Transports	8,4	2,1	1,6	-2,3	0,4	-1,1	2,9	96,1	4,8
IZ	Hébergement-restauration	3,6	5,3	-0,4	0,6	-1,2	-0,9	2,5	57,8	2,9
JZ	Information-communication	3,8	6,2	4,4	-0,5	4,0	3,1	2,8	103,6	5,2
KZ	Services financiers	0,4	6,5	2,1	0,0	1,3	1,0	-1,6	82,1	4,1
LZ	Services immobiliers	1,6	-0,6	1,5	1,6	1,2	1,0	0,9	259,1	13,0
MN	Services aux entreprises	3,8	3,3	-0,4	0,3	1,4	1,3	2,0	262,5	13,2
OQ	Services non marchands	0,9	1,4	1,4	1,1	0,9	0,4	0,9	452,1	22,7
RU	Services aux ménages	3,0	-1,7	-0,2	0,0	-0,5	1,3	0,8	60,0	3,0
<b>AZ à RU</b>	<b>Ensemble</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1 992,3</b>	<b>100,0</b>
<b>DE à C5</b>	<b>Industrie</b>	<b>1,9</b>	<b>2,7</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>280,0</b>	<b>14,1</b>
<b>C1 à C5</b>	<b>Industrie manufacturière</b>	<b>2,5</b>	<b>3,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>226,7</b>	<b>11,4</b>
<b>GZ à MN et RU</b>	<b>Tertiaire principalement marchand</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1 118,0</b>	<b>56,1</b>
<b>OQ</b>	<b>Tertiaire principalement non marchand</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>452,1</b>	<b>22,7</b>
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1 507,5</b>	<b>75,7</b>

Champ : France.

Lecture : en 2016, la valeur ajoutée en volume dans la branche transports augmente de 2,9 % par rapport à 2015. Elle s'établit à 96,1 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 4,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

### 2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche



Champ : France.

Lecture : en 2016, la productivité des branches industrielles augmente de 2,5 % par rapport à 2015.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

## 7 Investissement

**E**n 2016, l'investissement de l'ensemble de l'économie augmente de 3,4 % en valeur et 2,8 % en volume, après + 0,9 % en valeur et + 1,0 % en volume en 2015. Porté principalement par les entreprises non financières, il rebondit à la fois en valeur et en volume après quatre années de faible croissance.

L'investissement des entreprises non financières augmente de 4,3 % en valeur (après + 3,1 % en 2015 et + 1,9 % en 2014), soutenu principalement par les dépenses en activités informatiques (programmation, conseil, gestion d'installations) et en services d'information (traitement de données, hébergement de sites internet, etc.), qui progressent de 7,7 %. Ces dépenses représentent 16,0 % du total des dépenses d'investissement des entreprises non financières et cette part augmente légèrement chaque année. Bien que moins dynamiques, les dépenses en recherche et développement scientifique accélèrent (+ 3,2 % après + 1,8 % en 2015).

Les dépenses en produits industriels contribuent également à la hausse des investissements des entreprises non financières, grâce notamment à l'investissement en véhicules automobiles (+ 9,9 %) et en construction, qui reprend après deux années de baisse (+ 2,1 % après - 1,1 % en 2015 et - 1,5 % en 2014). Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières s'établit à 21,7 % et retrouve son niveau de 2008 (21,6 %).

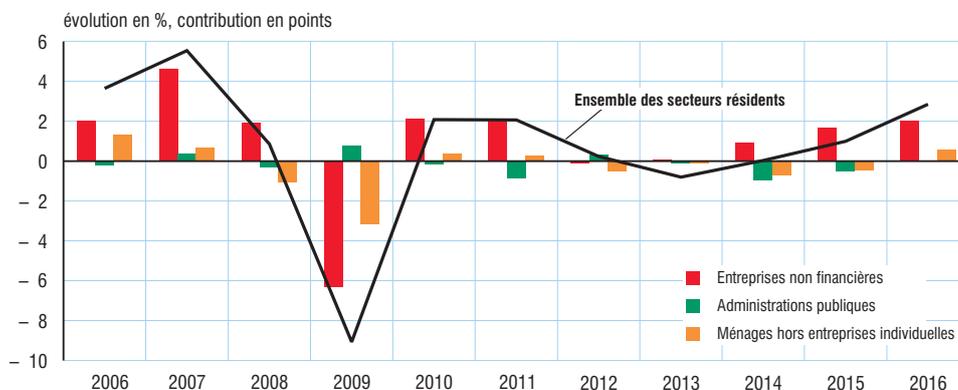
Les institutions financières contribuent elles aussi à la hausse de l'investissement dans l'économie, avec une augmentation de

7,1 %, attribuable à l'accroissement de leurs dépenses en construction (+ 6,8 %), ainsi qu'en activités informatiques et en services d'information (+ 7,6 %). Cette progression fait suite à une hausse de même ampleur en 2015 (+ 6,0 %).

L'investissement des administrations publiques se stabilise en 2016 (- 0,1 % en valeur, après - 4,3 % en 2015 et - 5,5 % en 2014). Les dépenses en construction reculent toujours (- 5,5 % après - 6,5 % en 2015) et ce sont les dépenses en matériels de transport, dopées par d'importantes livraisons de matériel militaire, qui soutiennent l'investissement public (+ 57,8 %). Ces dépenses ont été principalement le fait de l'État, dont l'investissement augmente de 15,0 % tous produits confondus, tandis que les dépenses des administrations publiques locales continuent de baisser (- 3,3 %, après - 9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014).

Enfin, en lien avec la hausse de leur revenu disponible brut, l'investissement des ménages renoue avec la croissance après quatre années de baisse : il augmente de 3,2 % en valeur en 2016. La reprise de l'investissement des ménages est due aux dépenses en travaux de construction : + 1,9 % après - 4,3 %. Elle s'accompagne d'une croissance toujours dynamique de leurs dépenses liées aux transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), dans le neuf comme dans l'ancien (+ 8,3 % après + 11,7 %). ■

## 1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



## 2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

	2016 (en milliards d'euros)	Évolution							
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Entreprises non financières	276,7	-11,5	4,8	6,1	1,1	0,6	1,9	3,1	4,3
Entreprises financières	20,3	-11,5	-8,2	19,8	16,2	-18,2	20,0	6,0	7,1
Administrations publiques	76,1	4,8	0,6	-1,6	3,6	-0,3	-5,5	-4,3	-0,1
Ménages (hors entreprises individuelles)	111,6	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-0,5	-0,7	-1,4	3,2
ISBLSM	4,7	5,1	4,1	4,4	1,5	3,4	2,7	2,4	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>489,4</b>	<b>-9,1</b>	<b>3,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>3,4</b>

Champ : France.  
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume au prix de l'année précédente, par produit

	2016 (en milliards d'euros)	Évolution							
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-9,1</b>	<b>15,5</b>	<b>14,3</b>	<b>10,2</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,3</b>
<b>Industrie manufacturière, industries extractives et autres</b>	<b>109,7</b>	<b>-17,0</b>	<b>7,6</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>	<b>-3,2</b>	<b>2,1</b>	<b>4,2</b>	<b>6,4</b>
Équipements électriques, électron., informat., machines	37,7	-21,9	4,1	10,2	2,7	-4,7	3,9	5,3	3,8
Matériels de transport	36,9	-23,8	25,9	-9,1	2,3	-2,7	0,5	6,7	14,5
Autres produits industriels	35,1	-4,5	-3,0	2,8	1,0	-2,2	1,5	1,0	1,5
<b>Construction</b>	<b>209,4</b>	<b>-6,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>1,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>0,2</b>
Génie civil	31,2	-6,7	-4,3	-0,3	-3,0	2,3	-3,0	0,6	-1,6
Bâtiments <sup>1</sup> et travaux spécialisés	178,2	-6,6	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-2,0	-3,0	0,6
<b>Services principalement marchands</b>	<b>166,3</b>	<b>-7,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,3</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>
Information et communication	67,9	-6,9	4,8	3,3	5,1	1,4	3,7	4,7	6,3
Activités immobilières	5,3	-34,1	18,1	-6,3	-2,8	-0,3	-5,0	5,8	10,2
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	90,8	-4,8	6,3	5,7	2,0	-0,4	1,0	3,1	2,1
Autres activités de services	2,2	-11,2	-9,0	0,6	9,2	-12,1	2,3	2,5	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>486,7</b>	<b>-9,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>

1. Y compris la promotion immobilière.  
Champ : France.  
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 8 Compétitivité et parts de marché

En 2016, la **compétitivité-prix** de la France se dégrade, notamment du fait de l'appréciation de l'euro face à la livre sterling. Par ailleurs, les **parts de marché** en volume de la France se stabilisent.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux s'est légèrement apprécié en 2016, de + 0,5 % en moyenne annuelle, après une forte dépréciation de - 4,7 % en 2015. Cette légère hausse en termes réels reflète avant tout une appréciation du **taux de change effectif nominal** (+ 1,4 % en 2016 après - 3,9 % en 2015), compensée en partie par une progression des prix à la consommation en France inférieure à celle de ses partenaires. La devise européenne s'est fortement dépréciée face au yen (- 10,3 % en moyenne annuelle) et très légèrement face au dollar (- 0,3 %) mais elle s'est très largement appréciée par rapport à la livre (+ 12,8 %). Par ailleurs, l'évolution du taux de change effectif de la France reste limitée compte tenu de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

La **compétitivité-coût** de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), recule très légèrement en 2016 : - 0,4 % en moyenne annuelle, après une forte progression en 2015 (+ 5,9 %). Entre 2008 et 2016, elle progresse de 10,6 %. De même, après s'être améliorée en 2015, la compétitivité-prix de la France se dégrade en 2016 (- 1,6 % après + 3,2 % en 2015) mais progresse au total de 7,7 % depuis 2008.

La dégradation de la compétitivité-prix en 2016, plus forte que celle de la compétitivité-coût, témoigne d'un moindre effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises. Cette amélioration des marges à

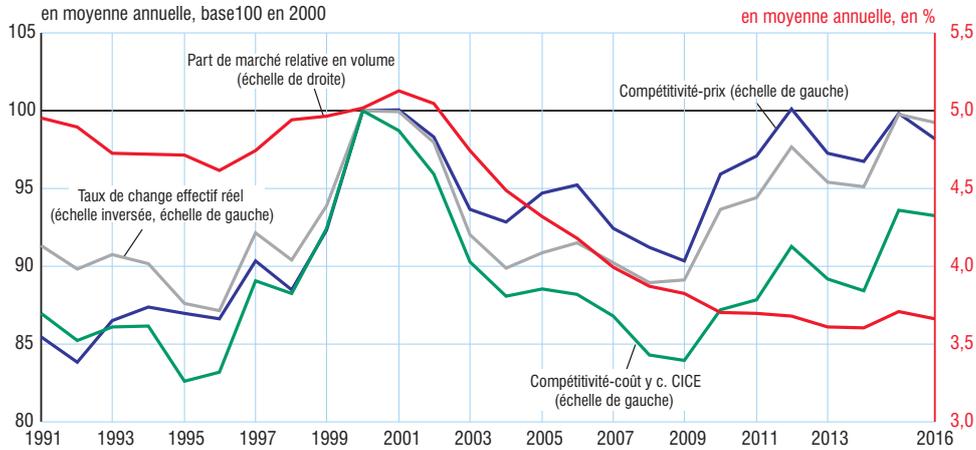
l'exportation en 2016, supérieure en France à celle de ses principaux partenaires commerciaux, pourrait, si elle se prolonge, permettre aux entreprises françaises d'investir davantage que leurs concurrents dans les facteurs hors-prix de la compétitivité.

Après s'être dégradée depuis le début des années 1990, la part de marché en valeur de la France dans les exportations mondiales de biens et services s'est stabilisée depuis 2013, à 3,5 %. L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit-elle s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

Après la hausse de 2015 qui lui avait permis de retrouver son niveau de 2010, la part de marché en volume de la France se stabilise en 2016 à 3,7 %. Toutefois, elle reste bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont notamment été handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

## Compétitivité et parts de marché 8

### 1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France, ensemble de l'économie.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul des coûts salariaux.

Sources : OCDE ; direction générale du Trésor.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix à l'exportation de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement **réel**) de la France est calculé en agréant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 23 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité coût et prix.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché relative** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services (et non plus uniquement au total des exportations des pays de l'OCDE), ce qui permet de prendre en compte les pays émergents, notamment la Chine.

## 9 Relations avec le reste du monde

En 2016, les échanges extérieurs de biens et services progressent mais moins nettement qu'en 2015. En volume (mesurées aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises augmentent de 1,8 % (après + 4,3 % en 2015), et les importations de 4,2 % (après + 5,7 % en 2014). Cette dynamique s'inscrit dans un contexte général de ralentissement du commerce mondial (+ 1,5 % en 2016 après + 2,5 % selon le *Centraal Planbureau*) et de la **demande mondiale adressée à la France** (+ 2,5 % en 2016 après + 3,5 %).

La croissance des exportations est moins élevée en valeur (+ 0,2 % en 2016) en raison d'une forte diminution des prix (- 1,7 %). Les prix à l'importation diminuent de nouveau fortement en 2016 (- 2,5 % après - 2,4 % en 2015), du fait notamment des matières premières énergétiques dont le prix a fortement diminué en 2016. En définitive, les importations en valeur augmentent de 1,7 %.

*In fine*, le déficit extérieur des biens et services en valeur en 2016 (- 43,4 Md€) se creuse nettement (de - 10,3 Md€) après l'amélioration de 2015 (de 5,5 Md€). La dégradation du solde concerne les biens et les services : le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les biens) augmente de 2,3 Md€ pour atteindre - 28,8 Md€ (mesuré Fab-Fab). Le **taux de couverture** des biens en valeur diminue légèrement par rapport au point haut atteint en 2015 ; en 2016, il perd 0,4 point, à 94,2 %. Dans le même temps, le solde des échanges de services (y compris tourisme) se dégrade de 8,0 Md€ et s'établit à - 14,7 Md€.

L'aggravation du déficit commercial en 2016 est en majeure partie imputable au secteur manufacturier, dont le solde des

échanges extérieurs se dégrade de 5,7 Md€ par rapport à 2015, à - 23,5 Md€. Par ailleurs, les échanges de produits agricoles évoluent très défavorablement, en raison notamment des mauvaises récoltes céréalières : le solde de 2016, en baisse de - 2,5 Md€, s'établit à 0,5 Md€, l'excédent le plus faible depuis 1980. Ces évolutions sont en partie compensées par l'allègement de la facture énergétique, conséquence de la baisse des cours du pétrole en 2016 : le déficit des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se réduit de 5,9 Md€ (à - 22,1 Md€).

Le solde des échanges de services hors tourisme se dégrade pour la cinquième année consécutive, pour atteindre - 15,9 Md€ après - 12,6 Md€ en 2015. En 2016, cette détérioration est principalement due aux échanges de services aux entreprises. Par ailleurs, le solde des échanges touristiques fond en 2016 et s'établit à 1,3 Md€ (après 6,0 Md€ en 2015), le plus faible, en euros courants, depuis 1988. C'est le résultat d'une forte baisse des dépenses des non-résidents en France (- 2,9 Md€) et d'une forte hausse des dépenses des résidents à l'étranger (+ 1,9 Md€).

Le déficit des opérations de répartition se réduit de 4,5 Md€ en 2016, pour s'établir à - 12,7 Md€. Cette amélioration est notamment due à celle du solde des intérêts (- 21,9 Md€ après - 25,2 Md€ en 2015) et à celle du solde des transferts en capital qui passe de - 1,2 Md€ en 2015 à + 1,7 Md€ en 2016. Alourdi en 2015 par le remboursement des navires Mistral non livrés à la Russie, le solde des transferts en capital s'est trouvé au contraire allégé en 2016 par leur vente à l'Égypte. Au total, le besoin de financement de la Nation augmente de façon notable : il passe de - 50,3 Md€ à - 56,1 Md€ en 2016. ■

### Définitions

**Demande mondiale adressée à la France** : mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marchés constantes.

**Déficit commercial** : désigne, lorsqu'elle est négative, la différence entre les exportations et les importations de biens en valeur, mesuré Fab-Fab.

**Taux de couverture** : rapport entre les exportations et les importations Fab.

**Fab (franco à bord)** : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées Caf (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées Fab. La correction Caf-Fab pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

## Relations avec le reste du monde 9

### 1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

Caf-Fab, en millions d'euros courants

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche</b>					
Exportations	15 535	17 125	15 278	16 200	14 811
Importations	11 551	12 286	12 121	13 216	14 320
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>3 984</b>	<b>4 839</b>	<b>3 157</b>	<b>2 984</b>	<b>491</b>
<b>Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets</b>					
Exportations	11 814	10 310	10 926	9 811	8 035
Importations	61 959	58 155	49 080	37 817	30 158
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>- 50 145</b>	<b>- 47 845</b>	<b>- 38 154</b>	<b>- 28 006</b>	<b>- 22 123</b>
<b>Produits des industries agroalimentaires</b>					
Exportations	43 270	44 270	43 880	45 130	45 244
Importations	36 104	37 540	37 765	38 690	39 830
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>7 166</b>	<b>6 730</b>	<b>6 115</b>	<b>6 440</b>	<b>5 414</b>
<b>Coke et pétrole raffiné</b>					
Exportations	18 814	17 673	16 023	12 273	9 849
Importations	34 416	31 496	29 239	20 988	1 6751
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>- 15 602</b>	<b>- 13 823</b>	<b>- 13 216</b>	<b>- 8 715</b>	<b>- 6 902</b>
<b>Biens d'équipement</b>					
Exportations	82 816	81 497	82 338	86 928	86 426
Importations	102 592	102 185	102 582	109 298	111 587
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>- 19 776</b>	<b>- 20 688</b>	<b>- 20 244</b>	<b>- 22 370</b>	<b>- 25 161</b>
<b>Matériels de transport</b>					
Exportations	92 454	96 364	97 849	109 567	117 045
Importations	66 763	67 630	72 269	81 963	91 554
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>25 691</b>	<b>28 734</b>	<b>25 580</b>	<b>27 604</b>	<b>25 491</b>
<b>Autres produits industriels</b>					
Exportations	175 360	175 935	179 549	186 456	185 679
Importations	194 594	192 068	198 502	207 210	208 021
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>- 19 234</b>	<b>- 16 133</b>	<b>- 18 953</b>	<b>- 20 754</b>	<b>- 22 342</b>
<b>Ensemble</b>					
Exportations	440 063	443 174	445 843	466 365	467 089
Importations Caf	507 979	501 360	501 558	509 182	512 221
Importations Fab	492 296	485 220	485 456	492 829	495 845
<b>Solde Caf-Fab</b>	<b>- 67 916</b>	<b>- 58 186</b>	<b>- 55 715</b>	<b>- 42 817</b>	<b>- 45 132</b>
<b>Solde Fab-Fab</b>	<b>- 52 233</b>	<b>- 42 046</b>	<b>- 39 613</b>	<b>- 26 464</b>	<b>- 28 756</b>
<b>Taux de couverture (en %)</b>	<b>89,4</b>	<b>91,3</b>	<b>91,8</b>	<b>94,6</b>	<b>94,2</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

### 2. Compte des relations avec le reste du monde

soldes, en millions d'euros courants

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Échanges de biens Fab</b>	<b>(1) - 52 233</b>	<b>- 42 046</b>	<b>- 39 613</b>	<b>- 26 464</b>	<b>- 28 756</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>	<b>(2) - 3 252</b>	<b>- 7 777</b>	<b>- 8 929</b>	<b>- 12 614</b>	<b>- 15 947</b>
Services commerciaux	- 2 253	- 2 234	- 2 962	- 3 510	- 4 244
Transports	- 8 683	- 11 874	- 10 985	- 11 725	- 12 680
Services d'information et communication	- 2 159	- 3 720	- 3 051	- 2 434	- 2 759
Assurance	1 167	846	949	1 086	1 104
Services financiers, y compris Sifim	5 001	6 235	5 533	5 698	5 568
Services aux entreprises	2 216	1 775	1 422	- 2 763	- 4 592
Services aux ménages et services de santé	1 459	1 195	165	1 034	1 656
<b>Tourisme</b>	<b>(3) 10 475</b>	<b>10 000</b>	<b>6 156</b>	<b>6 012</b>	<b>1 288</b>
<b>Solde des échanges extérieurs</b>	<b>(1+2+3) - 45 010</b>	<b>- 39 823</b>	<b>- 42 386</b>	<b>- 33 066</b>	<b>- 43 415</b>
<b>Opérations de répartition</b>	<b>(4) - 19 588</b>	<b>- 20 123</b>	<b>- 23 696</b>	<b>- 17 223</b>	<b>- 12 702</b>
Rémunération des salariés	14 993	16 114	16 769	18 479	19 344
Impôts sur la production et les importations	- 2 106	- 2 074	- 2 056	- 2 150	- 2 043
Subventions	8 861	8 583	8 338	8 523	8 356
Intérêts	- 24 511	- 24 142	- 24 754	- 25 231	- 21 878
Dividendes	24 651	28 125	29 465	29 626	28 392
Autres revenus de la propriété	7 711	2 886	3 062	3 995	3 293
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	4 978	3 916	2 993	3 655	3 198
Cotisations et prestations sociales	- 10 027	- 10 637	- 10 902	- 11 356	- 11 268
Coopération internationale courante	- 5 903	- 6 144	- 5 753	- 5 382	- 5 711
Ressources de l'UE	- 19 631	- 21 876	- 19 240	- 19 356	- 20 449
Autres transferts courants	- 15 173	- 15 344	- 20 548	- 16 842	- 15 651
Transferts en capital	- 3 431	470	- 1 070	- 1 184	1 716
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>(1+2+3+4) - 64 598</b>	<b>- 59 946</b>	<b>- 66 082</b>	<b>- 50 289</b>	<b>- 56 117</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Ces flux financiers recouvrent les investissements directs, les investissements de portefeuille, les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avoirs de réserve. Ils équilibrent, aux erreurs et omissions près, le solde des transactions courantes. Ainsi, en 2016, des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2016 par des investissements nets (c'est-à-dire des sorties nettes de capitaux) de 26 milliards d'euros, après un solde proche de l'équilibre en 2015. Les opérations en capital social présentent un solde positif de près de 9 milliards, du fait d'une forte reprise des investissements français à l'étranger, à 36 milliards après 18 milliards en 2015, tandis que les investissements étrangers en France

restent à un niveau élevé (28 milliards). Les opérations de prêts intragroupes se soldent également par des sorties nettes de capitaux.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements français à l'étranger nets s'élèvent à 52 milliards d'euros (40 milliards en 2015), et les investissements étrangers en France nets à 26 milliards d'euros (42 milliards en 2014).

En 2016, les investissements de portefeuille nets sont légèrement négatifs, à - 4 milliards d'euros : les achats nets de titres étrangers par les résidents s'élèvent à 48 milliards, correspondant essentiellement à des achats nets d'actions, de parts d'organismes de placement collectif (OPC) et de titres de dette à long terme tandis que les non-résidents acquièrent pour 51 milliards de titres français, principalement des parts d'OPC et des titres de dette à long terme. Les non-résidents réduisent toutefois leur détention de titres publics.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par des entrées nettes de capitaux pour 54 milliards d'euros, après 74 milliards en 2015, le secteur bancaire français ayant été contributeur net en financements levés auprès de l'étranger. ■

# Compte financier de la balance des paiements 10

## 1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2014	2015	2016
<b>Investissements directs</b>	<b>35,5</b>	<b>- 2,4</b>	<b>26,2</b>
<b>Français à l'étranger<sup>1</sup></b>	<b>37,5</b>	<b>40,0</b>	<b>51,8</b>
Capital social	21,0	18,0	36,3
Réinvestissement des bénéfices	7,6	4,0	6,5
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	8,9	18,0	9,0
<b>Étrangers en France<sup>1</sup></b>	<b>2,0</b>	<b>42,4</b>	<b>25,6</b>
Capital social	9,4	28,7	27,5
Réinvestissement des bénéfices	5,1	6,8	5,8
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	- 12,4	6,9	- 7,6
<b>Investissements de portefeuille...</b>	<b>- 17,9</b>	<b>46,4</b>	<b>- 3,6</b>
<b>... des résidents sur titres émis par les non-résidents</b>	<b>69,7</b>	<b>51,0</b>	<b>47,5</b>
Actions et titres d'OPC	11,4	1,5	31,2
Obligations et assimilés	44,7	61,0	19,7
Titres de créance à court terme	13,7	- 11,4	- 3,5
dont titres publics	- 0,8	- 7,2	- 12,1
<b>... des non-résidents sur titres émis par les résidents</b>	<b>87,7</b>	<b>4,6</b>	<b>51,1</b>
Actions et titres d'OPC	7,9	10,0	21,5
Obligations et assimilés	81,9	22,2	24,2
Titres de créance à court terme	- 2,2	- 27,6	5,4
dont titres publics	48,4	10,5	- 11,1
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>- 23,9</b>	<b>10,8</b>	<b>0,6</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>- 2,2</b>	<b>- 74,2</b>	<b>- 54,2</b>
dont IFM <sup>2</sup>	- 24,6	- 97,9	- 44,7
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>0,7</b>	<b>7,2</b>	<b>2,2</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 7,8</b>	<b>- 12,2</b>	<b>- 28,8</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>17,5</b>	<b>- 4,4</b>	<b>- 9,8</b>

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

2. IFM : institutions financières monétaires.

Champ : France.

Note : convention de signe de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements du FMI. L'introduction de la nouvelle méthodologie s'est accompagnée d'une révision des séries à la suite de l'introduction de nouvelles collectes (notamment sur les

services) et d'une rétopolation jusqu'en 1999.

Le site Internet de la Banque de France (<http://www.banque-france.fr>) met à disposition des notes et études détaillant la méthodologie de la balance des paiements ainsi que les principales séries statistiques, mises à jour chaque mois.

## 11 Sociétés non financières

En 2016, l'activité des sociétés non financières continue de progresser : la production augmente en valeur de 1,0 % après une hausse de 1,3 % en 2015. Les consommations intermédiaires sont stables en 2016 après avoir faiblement augmenté les années précédentes (+ 0,3 % 2015 et + 0,5 % en 2014). Il en résulte une progression de 2,2 % de la valeur ajoutée en 2016 après 2,6 % en 2015.

Dans ce contexte où la reprise économique se confirme, la rémunération des salariés est plus dynamique qu'en 2015 : + 2,3 % en 2016 après + 1,3 %. Cette progression s'explique essentiellement par l'accélération de la masse salariale : + 2,5 % en 2016 après + 1,7 % en 2015. L'emploi se redresse en effet (+ 1,2 % après + 0,5 % en 2015) et le salaire moyen par tête (+ 1,3 %) croît sur un rythme similaire à celui de 2015. Les cotisations sociales à la charge des employeurs progressent moins rapidement que la masse salariale : + 1,5 %, après + 0,3 % en 2015. En effet, les entreprises ont continué à bénéficier des allègements de cotisations prévus par le Pacte de responsabilité et de solidarité, cependant, les montants alloués ont progressé de façon moindre que l'année précédente. À l'inverse, les taux de cotisations sociales employeurs maladie et vieillesse ont été relevés au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les impôts sur la production stagnent pour la seconde année consécutive (- 0,2 % en 2016 après - 0,4 %). Les subventions sont stables également (- 0,2 %), alors qu'elles étaient en forte augmentation en 2015 (+ 27,3 %) et 2014 (+ 51,1 %), à la suite de la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). La légère augmentation du montant du CICE en 2016, en lien avec la croissance de la masse salariale, est compensée par la baisse d'autres subventions.

Dynamisé par la montée en charge du CICE l'année précédente, l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) évolue cette fois de

+ 2,2 % après + 7,9 %, en ligne avec la valeur ajoutée. Ainsi, le **taux de marge** s'établit au même niveau qu'en 2015 (31,9 %) soit le plus haut niveau enregistré depuis la crise économique de 2008. En effet, le taux de marge des sociétés non financières avait diminué de 33,1 % en 2008 à 30,9 % en 2009, avant d'amorcer un redressement à partir de 2014.

En 2016, le solde entre intérêts reçus et versés par les sociétés non financières s'améliore de plus de 5 milliards d'euros. Cela est principalement dû à une baisse de 7,7 % des intérêts versés par les sociétés du fait de la poursuite de la baisse des taux. *A contrario*, le solde des dividendes reçus moins versés est en baisse de 2,1 milliards d'euros, la hausse des dividendes versés ayant excédé celle des dividendes reçus. Au total, le solde des revenus de la propriété s'améliore de 2,1 milliards d'euros en 2016, après une dégradation de 2,3 milliards d'euros en 2015.

L'épargne des sociétés non financières suit la tendance à la hausse des années précédentes mais revient à une progression plus mesurée de + 4,5 % en 2016 contre + 13,9 % en 2015. Ce ralentissement est dû à la croissance moins importante de l'EBE en 2016 qu'en 2015. Après les baisses enregistrées en 2014 et 2015, l'impôt sur les sociétés (calculé avant imputation des crédits d'impôt) augmente de 4,4 % en 2016, hausse quasiment compensée par l'amélioration des transferts courants nets.

Le **taux d'autofinancement**, qui mesure la capacité des entreprises à financer elles-mêmes leurs projets et leur activité, reste stable en 2016 à près de 85 %, la formation brute de capital fixe évoluant au même rythme que l'épargne. Le besoin de financement des entreprises s'établit à - 44,9 milliards d'euros. Il s'améliore pour la deuxième année consécutive malgré la poursuite du restockage (+ 23,2 milliards d'euros en 2016). ■

### Définitions

**Excédent brut d'exploitation** : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

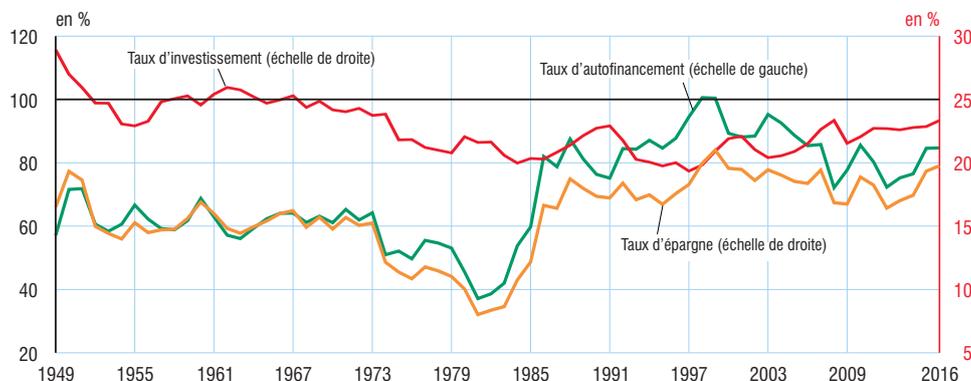
**Taux de marge** : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

**Taux d'autofinancement** : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

**Taux d'investissement** : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

# Sociétés non financières 11

## 1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2016 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2014/2013	2015/2014	2016/2015
Production	2 676,2	0,8	1,3	1,0
Consommations intermédiaires	1 533,3	0,5	0,3	0,0
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 142,9</b>	<b>1,3</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>
Rémunération des salariés	749,8	1,7	1,3	2,3
Impôts sur la production	59,8	2,1	-0,4	-0,2
Subventions	-31,7	51,1	27,3	-0,2
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>365,0</b>	<b>2,7</b>	<b>7,9</b>	<b>2,2</b>
Revenus de la propriété versés	264,7	-0,4	-1,4	0,4
Revenus de la propriété reçus	188,8	-1,8	-3,2	1,7
Impôts courants sur le revenu	39,8	-2,4	-4,9	4,4
<b>Épargne brute</b>	<b>225,9</b>	<b>3,8</b>	<b>13,9</b>	<b>4,5</b>
Formation brute de capital fixe	266,8	2,1	3,0	4,4
Variation de stocks	23,2	///	///	///
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>-44,9</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2013	2014	2015	2016
Taux de valeur ajoutée	41,4	41,6	42,2	42,7
<b>Partage de la valeur ajoutée (VA)</b>				
Rémunération des salariés / VA	66,1	66,4	65,6	65,6
Taux de marge	29,9	30,4	31,9	31,9
<b>Poids en % de la VA</b>				
des intérêts versés	6,0	6,0	5,1	4,6
des dividendes versés (nets)	4,2	4,4	4,3	4,4
des impôts courants sur le revenu	3,8	3,7	3,4	3,5
de l'épargne brute	17,0	17,4	19,3	19,8
<b>Taux d'investissement</b>	<b>22,6</b>	<b>22,8</b>	<b>22,9</b>	<b>23,3</b>
<b>Taux d'autofinancement</b>	<b>75,2</b>	<b>76,5</b>	<b>84,6</b>	<b>84,7</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 12 Prélèvements obligatoires

**E**n 2016, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques stagne à 44,4 points de PIB, après une légère baisse durant deux années consécutives liée aux mesures prises en vue du redressement des finances publiques. Plusieurs mesures tendent à alléger la charge fiscale des entreprises et des ménages : les mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité, avec la baisse de la contribution sociale de solidarité des sociétés (- 0,6 Md€, net de l'effet de l'augmentation de l'impôt sur les sociétés liée à l'élargissement de la base imposable), la suppression de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés (- 2,6 Md€), les allègements de cotisations sociales (- 1,3 Md€ net de l'effet de l'augmentation de l'impôt sur les sociétés liée à l'élargissement de la base imposable) et la réduction d'impôt sur le revenu (- 2,0 Md€), ainsi que le contrecoup de la mesure de limitation de la déductibilité des charges financières (- 0,7 Md€), la montée en charge du crédit d'impôt pour la transition énergétique (- 0,8 Md€), les allègements de cotisations sociales pour les agriculteurs (- 0,5 Md€), les mesures de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques sur les attributions gratuites d'actions et le forfait social (- 0,4 Md€), la réduction des cotisations sociales pour les particuliers-employeurs (- 0,3 Md€) et la poursuite de la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE ; - 0,3 Md€). En sens inverse, d'autres mesures jouent à la hausse : la suppression de la prime pour l'emploi (+ 2,1 Md€) – remplacée, en dépenses, par la prime d'activité –, l'impact de la montée en charge de la composante carbone des taxes intérieures de consommation (+ 1,6 Md€), la réforme de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) pour financer les énergies renouvelables (+ 0,5 Md€), la poursuite de la montée en charge de la réforme des retraites (+ 0,6 Md€) et la hausse des taux des impôts directs locaux (+ 0,8 Md€).

Hors effets des mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires progressent au même rythme que le PIB en valeur (+ 2,1 %), dans un contexte de reprise modérée de l'activité. Le maintien du taux de prélèvements obligatoires est donc entièrement imputable aux mesures fiscales et sociales.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes selon les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,7 points de PIB, en hausse de 0,3 point par rapport à 2015. La contribution des mesures nouvelles explique intégralement cette hausse : les baisses de recettes en lien avec la montée en charge du Pacte de responsabilité et de solidarité sont plus que compensées par la hausse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité dans le cadre de la refonte de la fiscalité énergétique. En contrepartie, cette réforme entraîne une baisse des recettes des organismes divers d'administration centrale via la suppression de la CSPE. Le taux de prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations centrales diminue ainsi de 0,1 point.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est en hausse de 0,1 point par rapport à 2015, à 6,2 points de PIB. Cette hausse s'explique, à parts égales, par la contribution des mesures nouvelles et par l'évolution spontanée. Le dynamisme de cette dernière a été principalement porté par les droits de mutation à titre onéreux, dans un contexte de forte croissance du nombre de transactions sur le marché immobilier.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale baisse de 0,1 point en 2016, à 24,0 points de PIB. Cette diminution s'explique par les mesures nouvelles, en particulier les allègements de cotisations sociales. ■

# Prélèvements obligatoires 12

## 1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en milliards d'euros)</b>					
Administrations publiques centrales	295,9	311,9	306,5	311,6	315,3
<i>dont État</i>	283,0	297,8	291,8	294,9	305,3
Administrations publiques locales	123,6	124,9	127,9	133,1	137,7
Administrations de sécurité sociale	493,1	507,9	522,4	528,2	535,6
<i>dont cotisations sociales</i>	334,7	345,3	354,9	358,2	363,4
Institutions de l'Union européenne	2,1	2,1	2,1	2,2	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>914,7</b>	<b>946,8</b>	<b>958,9</b>	<b>975,0</b>	<b>990,7</b>
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en % du PIB)</b>					
Administrations publiques centrales	14,2	14,7	14,3	14,2	14,1
<i>dont État</i>	13,6	14,1	13,6	13,4	13,7
Administrations publiques locales	5,9	5,9	6,0	6,1	6,2
Administrations de sécurité sociale	23,6	24,0	24,3	24,1	24,0
<i>dont cotisations sociales</i>	16,0	16,3	16,5	16,3	16,3
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>43,8</b>	<b>44,8</b>	<b>44,6</b>	<b>44,4</b>	<b>44,4</b>

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales) et, d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Comparaison internationale de 2000 à 2015

	en % du PIB								
	2000			2014			2015		
	Taux de PO <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales
<b>France</b>	<b>43,1</b>	<b>27,6</b>	<b>15,5</b>	<b>45,5</b>	<b>28,5</b>	<b>17,0</b>	<b>45,5</b>	<b>28,6</b>	<b>16,9</b>
Allemagne	36,2	22,1	14,1	36,6	22,7	13,9	36,9	22,9	14,0
Royaume-Uni	32,8	27,2	5,6	32,1	26,1	6,0	32,5	26,4	6,1
Suède	49,0	36,1	12,9	42,8	32,9	9,9	43,3	33,5	9,8
États-Unis	28,2	21,6	6,6	25,9	19,7	6,2	26,4	20,2	6,2
Japon	26,7	17,3	9,4	32,0	19,3	12,7	...	...	...

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

## 13 Besoin de financement des administrations publiques

**E**n 2016, le déficit public s'établit à 75,9 milliards d'euros : il passe de 3,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 à 3,4 % en 2016.

Le solde de l'État se dégrade : - 74,1 Md€ après - 71,6 Md€ en 2015. En 2016, les dépenses (+ 3,1 % après + 0,0 % en 2015) et les recettes de l'État (+ 3,1 % après + 0,8 % en 2015) progressent fortement : désormais l'État finance l'allocation de logement familiale (ALF) à la place de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), et la compensation des charges de service public de l'électricité. En contrepartie, la contribution au service public de l'électricité (CSPE) est affectée à l'État. Hors ces mesures de périmètre, les dépenses ne croîtraient plus que de 0,7 %, portées principalement par la hausse des rémunérations versées (+ 1,1 % après + 0,4 % en 2015) du fait notamment de l'augmentation du point d'indice et de la création de postes dans l'enseignement. La hausse des recettes hors impact de la CSPE (+ 1,2 % après + 0,8 %) est principalement imputable à la progression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

Le solde des organismes divers d'administration centrale (ODAC) s'améliore à - 1,9 Md€ après - 2,2 Md€ en 2015. Cette légère amélioration provient d'un recul plus accentué des dépenses (- 7,3 % après + 2,5 % en 2015) que des recettes (- 7,1 % après - 3,1 % en 2015). Cette baisse des dépenses et des recettes correspond au transfert de la compensation des charges de service public de l'électricité dans le compte de l'État. À champ constant, les dépenses (+ 1,3 %) et les recettes (+ 1,4 %) des ODAC progressent légèrement.

Les administrations publiques locales passent en excédent à + 3,0 Md€ après - 0,1 Md€ en 2015. Cette amélioration résulte d'une baisse des dépenses (- 0,8 % après - 0,9 % en 2015) alors que les recettes sont en légère hausse (+ 0,4 % après + 0,9 % en 2015), malgré la baisse des concours de l'État. Le recul de

l'investissement local se poursuit, mais à un rythme bien moindre que celui des deux années précédentes, en lien notamment avec le cycle électoral local (- 3,3 % après - 9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014). Les dépenses hors investissement sont en légère baisse (- 0,3 % après + 1,0 %) grâce au ralentissement des rémunérations (+ 0,8 % après + 1,7 %) en dépit de la hausse du point d'indice de la fonction publique, ainsi qu'à une baisse des consommations intermédiaires (- 1,3 % après - 0,8 %) et des subventions versées (- 2,3 % après + 1,7 %). La légère hausse des recettes est portée par les prélèvements obligatoires (+ 3,5 % après + 4,0 % en 2015), qui compensent la baisse des dotations de l'État. Cette hausse des prélèvements obligatoires (PO) provient des rentrées des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en raison notamment du dynamisme des transactions immobilières, et de la taxe foncière.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) s'améliore de 1,8 Md€ en 2016 : il s'établit à - 2,9 Md€ après - 4,7 Md€ en 2015. Les dépenses augmentent moins vite (+ 0,9 % après + 0,6 % en 2015) que les recettes (+ 1,3 % après + 1,1 % en 2015). Les prestations sociales ralentissent (+ 0,9 % après + 1,6 % en 2015) en lien avec la faible revalorisation des pensions de base, le gel des pensions complémentaires, et le transfert du financement de l'ALF à l'État dans le cadre du second volet du Pacte de responsabilité et de solidarité. À champ constant, les prestations auraient accéléré (+ 1,8 %), de même que les dépenses (+ 1,6 %). Les cotisations sociales (+ 1,5 % après + 1,0 %) accélèrent, portées par une masse salariale plus dynamique qu'en 2015, et du fait de la moindre ampleur des nouveaux allègements de cotisations en 2016 qu'en 2015. Les dépenses entrant dans le champ de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) ont crû de 1,8 %, conformément à l'objectif voté dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. ■

### Les principales révisions intervenues sur le compte des APU en 2014 et 2015

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2016, les comptes annuels définitif 2014 et semi-définitif 2015 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2014 et provisoire 2015 publiés en mai 2016.

Dans le compte définitif 2014, le déficit des administrations publiques est révisé en baisse de 0,1 point, pour atteindre 3,9 % du PIB contre 4,0 % dans le compte semi-définitif. La révision de 0,5 milliard d'euros provient principalement de la révision du déficit de l'État. En point de PIB, les dépenses et les recettes ont été révisées de 0,2 point à la baisse.

Dans le compte semi-définitif 2015, le déficit des administrations publiques est révisé en hausse de 0,1 point de PIB et s'établit à 3,6 %. Le déficit est ainsi dégradé de 2,2 milliards d'euros en lien notamment avec la révision du besoin de financement des organismes divers d'administration centrale. Le solde des administrations publiques locales est également dégradé (- 0,1 milliard d'euros contre un excédent de 0,7 milliard d'euros dans le compte provisoire). En point de PIB, les recettes et les dépenses sont révisées à la baisse de respectivement 0,4 et 0,3 point.

# Besoin de financement des administrations publiques 13

## 1. Chiffres clés des administrations publiques

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Solde public (en % du PIB)<sup>1</sup></b>	-5,1	-4,8	-4,0	-3,9	-3,6	-3,4
<b>Solde public (en milliards d'euros)<sup>1</sup></b>	-104,5	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)<sup>1</sup></b>	-105,0	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9
État	-91,2	-81,6	-69,6	-74,6	-71,6	-74,1
Organismes divers d'administration centrale	-0,2	-2,6	1,4	2,6	-2,2	-1,9
Administrations publiques locales	-0,7	-3,5	-8,3	-4,6	-0,1	3,0
Administrations de sécurité sociale	-12,9	-12,7	-8,8	-7,8	-4,7	-2,9
<b>Recettes publiques (en % du PIB)</b>	<b>50,8</b>	<b>52,0</b>	<b>52,9</b>	<b>53,2</b>	<b>53,1</b>	<b>53,0</b>
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	<b>55,9</b>	<b>56,8</b>	<b>57,0</b>	<b>57,1</b>	<b>56,7</b>	<b>56,4</b>
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) <sup>2</sup>	0,0	1,1	1,6	1,7	1,4	1,1
<b>Prélèvements obligatoires (en % du PIB)</b>	<b>42,6</b>	<b>43,8</b>	<b>44,8</b>	<b>44,6</b>	<b>44,4</b>	<b>44,4</b>

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (en %)
Dépenses de fonctionnement <sup>1</sup>	374,8	382,7	389,6	394,3	399,2	401,9	0,7
<i>dont : consommations intermédiaires<sup>1</sup></i>	<i>101,5</i>	<i>104,4</i>	<i>106,3</i>	<i>105,2</i>	<i>107,2</i>	<i>107,4</i>	<i>0,1</i>
<i>rémunérations</i>	<i>263,6</i>	<i>268,5</i>	<i>273,1</i>	<i>278,5</i>	<i>281,2</i>	<i>283,6</i>	<i>0,8</i>
Intérêts <sup>2</sup>	56,3	56,7	51,6	50,9	48,6	46,1	-5,1
Prestations sociales en espèces et en nature	512,8	530,0	545,1	557,2	565,9	576,2	1,8
Autres transferts et subventions	124,3	130,6	131,1	141,4	151,6	154,7	2,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	83,3	86,0	87,8	82,6	78,7	78,2	-0,6
<i>dont investissement</i>	<i>81,6</i>	<i>84,5</i>	<i>84,3</i>	<i>79,6</i>	<i>76,2</i>	<i>76,1</i>	<i>-0,1</i>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 151,5</b>	<b>1 186,0</b>	<b>1 205,3</b>	<b>1 226,4</b>	<b>1 244,0</b>	<b>1 257,1</b>	<b>1,1</b>
Ventes et autres recettes de production	81,4	83,0	84,9	86,5	88,3	88,6	0,4
Revenus de la propriété	17,1	15,0	14,2	15,0	15,5	14,9	-3,7
Impôts	552,9	581,0	601,5	611,7	628,7	638,9	1,6
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	<i>310,7</i>	<i>319,6</i>	<i>328,8</i>	<i>337,1</i>	<i>347,5</i>	<i>355,6</i>	<i>2,4</i>
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	<i>238,2</i>	<i>256,8</i>	<i>269,4</i>	<i>271,1</i>	<i>274,5</i>	<i>277,6</i>	<i>1,1</i>
Cotisations sociales effectives	336,6	346,1	356,9	366,3	369,9	375,5	1,5
Autres recettes <sup>3</sup>	58,5	60,4	62,4	62,5	62,9	63,3	0,6
<b>Total des recettes</b>	<b>1 046,6</b>	<b>1 085,6</b>	<b>1 119,9</b>	<b>1 142,0</b>	<b>1 165,3</b>	<b>1 181,2</b>	<b>1,4</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>-105,0</b>	<b>-100,4</b>	<b>-85,4</b>	<b>-84,4</b>	<b>-78,7</b>	<b>-75,9</b>	<b>-3,6</b>

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

3. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principales révisions intervenues sur les comptes des administrations publiques en 2014 et 2015

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2014	2015 <sup>1</sup>	2014	2015
<b>Solde public (en % du PIB)</b>	-4,0	-3,5	-3,9	-3,6
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)</b>	<b>-84,8</b>	<b>-76,5</b>	<b>-84,4</b>	<b>-78,7</b>
État	-75,3	-71,3	-74,6	-71,6
Organismes divers d'administration centrale	2,9	-1,1	2,6	-2,2
Administrations publiques locales	-4,6	0,7	-4,6	-0,1
Administrations de sécurité sociale	-7,9	-4,8	-7,8	-4,7
<b>Recettes publiques (en % du PIB)</b>	<b>53,4</b>	<b>53,5</b>	<b>53,2</b>	<b>53,1</b>
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	<b>57,3</b>	<b>57,0</b>	<b>57,1</b>	<b>56,7</b>

1. Déficit notifié à Eurostat en septembre 2016.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 14 Dette des administrations publiques

**L**a dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 147,2 milliards d'euros fin 2016 après 2 098,0 milliards un an plus tôt. Elle atteint 96,3 % du PIB, après 95,6 % fin 2015.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 709,9 milliards d'euros, en hausse de 48,6 milliards, soit une variation plus faible que son besoin de financement (74,1 milliards) en raison d'un montant élevé de primes à l'émission et de corrections de décalages comptables en 2016.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) diminue de 6,9 milliards d'euros en 2016, et s'établit à 12,7 milliards d'euros. Une grande partie de cette baisse (4,8 milliards d'euros) est imputable à la budgétisation de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) dont la dette est transférée des Odac vers l'État. Par ailleurs, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,6 milliard d'euros. Les dettes de la Banque publique d'investissement (Bpifrance, pour la partie incluse dans les administrations publiques) et du Commissariat à l'énergie atomique augmentent respectivement de 0,7 milliard d'euros et de 0,3 milliard d'euros. La société anonyme de gestion de stocks de sécurité (Sagess) s'endette de 0,3 milliard d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 199,6 milliards d'euros à la fin 2016, soit une hausse de 2,9 milliards par rapport à 2015, et ce, malgré une capacité de financement de 3,0 milliards d'euros. La différence provient en grande partie d'une hausse de 3,9 milliards d'euros des dépôts au Trésor des collectivités locales. De plus, elles utilisent une partie de l'argent emprunté pour payer 1,6 milliard d'euros d'indemnités dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés, dits « emprunts toxiques ». Le versement de ces indemnités n'affecte pas le besoin de financement.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale (Asso)

augmente de 4,6 milliards pour s'établir à 225,0 milliards d'euros fin 2016. L'écart avec le besoin de financement (2,9 milliards), moins important que la variation de la dette, provient en grande partie de décalages comptables sur des opérations non financières.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 49,2 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la dette nette : celle-ci augmente de 50,7 milliards d'euros par rapport à la fin 2015 pour atteindre 1 957,3 milliards d'euros, soit 87,8 % du PIB. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. Les trésoreries de l'État, des Odac et des Asso diminuent respectivement de 0,4 milliard d'euros, 1,1 milliard d'euros et 3,5 milliards d'euros. Les administrations de sécurité sociale augmentent en revanche leur détention de titres de 8,0 milliards d'euros. Les encours de prêts à long terme de l'État diminuent de 3,0 milliards d'euros (dont 2,4 milliards d'euros de remboursement anticipé par l'Agence française de développement - AFD). De même, la Caisse nationale des autoroutes se fait rembourser 1,4 milliard d'euros de prêts.

La dette au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 55,8 % du PIB à 64,3 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,7 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 14,6 points en 2 ans et atteint 78,9 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître jusqu'en 2014, à un rythme annuel moyen de 3,2 points. L'année 2015 marque un ralentissement puisque la dette n'augmente que de 0,7 point. Ce ralentissement se prolonge en 2016 avec une augmentation de 0,7 point.

Dans l'ensemble de l'UE à 28, la dette des administrations publiques atteint 83,5 % du PIB de l'Union, en baisse de 1,4 point par rapport à fin 2015. Pour la zone euro à 18, la dette de Maastricht s'élève à 89,3 % du PIB, en baisse de 1,1 point. ■

### Définitions

**Dette publique au sens de Maastricht** ou dette publique notifiée : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques (voir *annexe Glossaire*).

### Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2016 : le déficit public poursuit lentement sa baisse », *Insee Première* n° 1651, mai 2017.

# Dettes des administrations publiques 14

## 1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

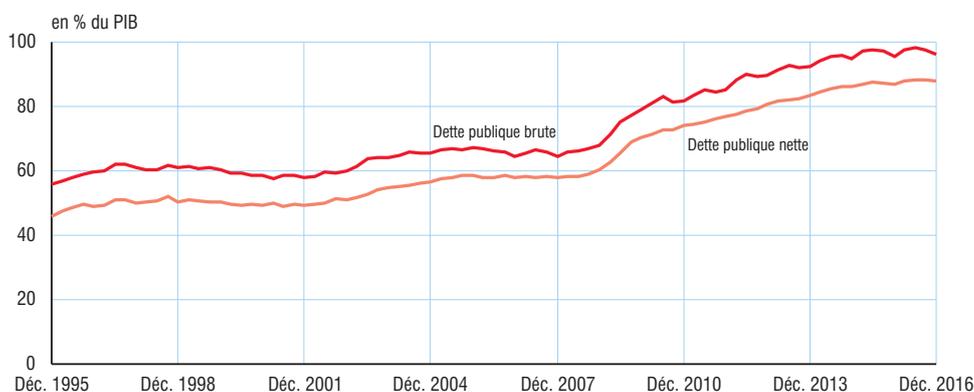
	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2016	
	Dettes publiques brutes <sup>1</sup>	Dettes publiques nettes <sup>1</sup>	Dettes publiques brutes <sup>1</sup>	Dettes publiques nettes <sup>1</sup>	Dettes publiques brutes <sup>1</sup>	Dettes publiques nettes <sup>1</sup>
État	1 611,3	1 510,2	1 661,3	1 556,0	1 709,9	1 607,9
Organismes divers d'administration centrale	20,6	4,3	19,6	2,7	12,7	-1,4
Administrations locales	189,2	176,9	196,7	184,7	199,6	187,4
Administrations de sécurité sociale	216,7	156,9	220,4	163,2	225,0	163,4
<b>Ensemble des administrations publiques</b>	<b>2 037,8</b>	<b>1 848,3</b>	<b>2 098,0</b>	<b>1 906,6</b>	<b>2 147,2</b>	<b>1 957,3</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>94,9</b>	<b>86,1</b>	<b>95,6</b>	<b>86,9</b>	<b>96,3</b>	<b>87,8</b>

1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dette publique brute et dette publique nette



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2013	2014	2015	2016
Allemagne	77,5	74,9	71,2	68,3
Autriche	81,3	84,4	85,5	84,6
Belgique	105,6	106,7	106,0	105,9
Danemark	44,0	44,0	39,6	37,8
Espagne	95,5	100,4	99,8	99,4
Finlande	56,5	60,2	63,7	63,6
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>92,3</b>	<b>94,9</b>	<b>95,6</b>	<b>96,3</b>
Grèce	177,4	179,7	177,4	179,0
Irlande	119,5	105,3	78,7	75,4
Italie	129,0	131,8	132,1	132,6
Luxembourg	23,4	22,4	21,6	20,0
Pays-Bas	67,7	67,9	65,2	62,3
Pologne	55,7	50,2	51,1	54,4
Portugal	129,0	130,6	129,0	130,4
Royaume-Uni	86,2	88,1	89,0	89,3
Suède	40,4	45,2	43,9	41,6
<b>Union européenne à 28</b>	<b>85,7</b>	<b>86,7</b>	<b>84,9</b>	<b>83,5</b>
<b>Zone euro à 18</b>	<b>91,6</b>	<b>92,2</b>	<b>90,4</b>	<b>89,3</b>

1. Données publiées par l'Insee le 30 mai 2017.

Source : Eurostat, données notifiées à la commission européenne le 31 mars 2017.

## 15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2015, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 244 milliards d'euros, soit 56,7 % du PIB. La protection sociale représente 43,1 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants sont la santé (14,3 %), les services publics généraux (11,0 %) et l'enseignement (9,6 %).

Sur moyenne période, les dépenses publiques sont assez dynamiques. Depuis 2000, elles ont augmenté plus vite que le PIB en valeur : + 3,4 % contre + 2,8 % en moyenne par an. En 2015, les dépenses augmentent de 1,4 % après 1,8 % en 2014. Ce ralentissement s'explique par une croissance plus modérée des dépenses de santé (+ 1,7 %), de protection sociale (+ 1,6 %) et d'enseignement (+ 1,1 %). Les dépenses concernant le logement et les équipements collectifs diminuent fortement (- 9,5 %), en lien avec la baisse de l'investissement local. Les dépenses liées aux services généraux baissent également (- 2,9 %), tandis que les dépenses de défense sont très dynamiques en 2015 (+ 8,2 %) après une baisse de 4,5 % en 2014.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent nettement moins en 2015 qu'en 2014 (+ 0,6 % contre + 2,2 %), en lien avec le transfert à l'État du financement d'une partie des allocations logement. Malgré ce transfert, les dépenses de l'État sont stables après une croissance de + 1,8 % en 2014, à cause de la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux administrations publiques locales. La diminution des dépenses des administrations publiques locales en 2015 (- 0,9 % contre + 0,2 % en 2014) est

principalement due à une forte baisse des dépenses d'investissement (- 9,7 %) liée au cycle électoral et à la baisse de la DGF.

En 2015, le taux de dépenses publiques est plus élevé en France (56,7 % du PIB) qu'en Allemagne (44,0 %) ou qu'au Royaume-Uni (42,8 %). La France se classe en deuxième position dans l'Union européenne, derrière la Finlande (57,0 %). Dans tous les pays de l'UE, la protection sociale représente une part majeure des dépenses publiques (40,6 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie nettement d'un pays à l'autre : la plus faible s'élève à 29,9 % en Hongrie et la plus élevée à 44,9 % en Finlande. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt), la santé et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays européens, ces quatre postes de dépenses représentent 76,0 % des dépenses totales. Hors protection sociale, les écarts se réduisent, la France se situant néanmoins presque 6 points au-dessus du Royaume-Uni et 7 points au-dessus de l'Allemagne : 32,3 % du PIB contre respectivement 26,4 % et 25,0 %. Entre 2010 et 2015, le poids de la dépense dans le PIB a augmenté de 0,3 point en France et de 0,5 point en Italie, alors qu'il a diminué au Royaume-Uni (- 5,2 points), en Allemagne (- 3,3 points) et en Espagne (- 1,8 point). Le poids dans le PIB de la dépense publique hors protection sociale a baissé dans ces cinq pays (quoique dans des proportions variables), tandis que l'évolution du poids dans le PIB de la dépense de protection sociale est plus contrastée : à la baisse en Allemagne et au Royaume-Uni, à la hausse dans les pays latins. ■

### Définitions

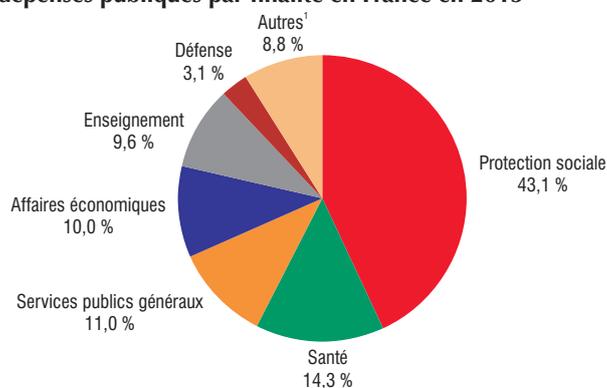
**Dépenses des administrations publiques** : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité.

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (État, organismes divers d'administrations centrales, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

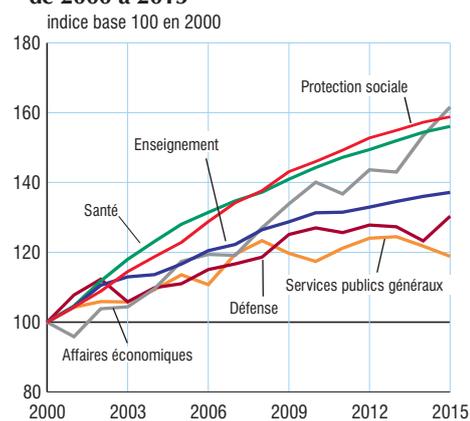
# Dépenses des administrations publiques par finalité 15

## 1. Structure des dépenses publiques par finalité en France en 2015



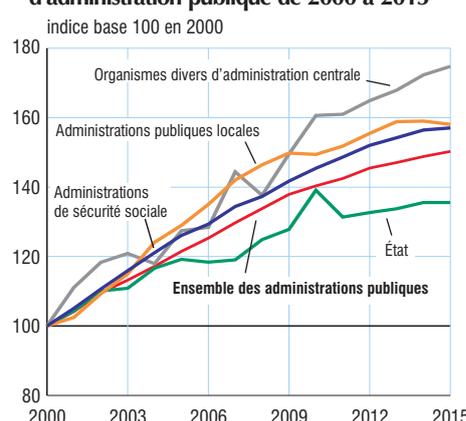
1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).  
 Champ : France.  
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Évolution des dépenses publiques par finalité de 2000 à 2015



Champ : France.  
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Évolution des dépenses publiques par catégorie d'administration publique de 2000 à 2015



Champ : France.  
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 4. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2010 et 2015

	France		Allemagne		Royaume-Uni		Italie		Espagne	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Services publics généraux	12,0	11,0	13,9	13,5	11,0	10,6	16,7	16,6	12,2	14,9
Défense	3,3	3,1	2,3	2,3	5,4	5,0	2,6	2,4	2,3	2,2
Ordre et sécurité publics	3,0	2,9	3,4	3,6	5,3	4,7	4,1	3,7	4,7	4,6
Affaires économiques	9,0	10,0	10,2	7,1	6,9	7,1	8,3	8,1	12,8	10,0
Protection de l'environnement	1,8	1,8	1,3	1,4	2,0	1,8	1,7	1,9	2,3	2,0
Logement et équipements collectifs	2,5	1,9	1,2	0,9	2,1	1,1	1,5	1,2	1,5	1,1
Santé	14,1	14,3	14,7	16,3	16,0	17,8	14,9	14,1	14,4	14,2
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,7	2,3	2,0	1,5	1,6	1,5	3,6	2,6
Enseignement	10,0	9,6	9,2	9,6	13,6	12,0	8,8	7,9	9,8	9,3
Protection sociale	41,9	43,1	42,1	43,1	35,6	38,4	39,8	42,6	36,3	39,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>									
<b>Ensemble des dépenses (en % du PIB)</b>	<b>56,4</b>	<b>56,7</b>	<b>47,3</b>	<b>44,0</b>	<b>48,0</b>	<b>42,8</b>	<b>49,9</b>	<b>50,4</b>	<b>45,6</b>	<b>43,8</b>
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,8	32,3	27,5	25,0	30,9	26,4	30,1	29,0	29,1	26,7

Sources : Eurostat et Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 16 Intermédiaires financiers

En 2016, la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** continue de baisser (-3,7 % par rapport à 2015, dont -6,4 % pour les seuls établissements de crédit). Cette baisse provient principalement du recul de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim ; -6,6 %), du fait d'une diminution de la **marge globale d'intermédiation** de 11 points de base. Dans un contexte de baisse des taux, le coût moyen de refinancement des banques en 2016, qui sert de référence pour le calcul de la marge d'intermédiation, diminue de 12 points par rapport à 2015. Le taux moyen de rémunération des dépôts baissant de 15 points, la marge d'intermédiation sur les dépôts augmente de 3 points relativement à l'évolution du coût de refinancement. S'agissant des crédits, le taux d'intérêt moyen appliqué à la clientèle baisse de 32 points du fait de la hausse des renégociations des crédits à l'habitat, ce qui conduit à une contraction de la marge d'intermédiation sur les crédits de 20 points. La **production facturée** mesurée par les commissions diminue également (-1,9 %). Ces différents facteurs conduisent à une érosion du taux de marge (au sens de la comptabilité nationale) de 3,2 points de pourcentage en 2016, pour atteindre 39,4 %.

Les flux d'intérêts, ajustés de la production de Sifim, continuent de diminuer (-6,8 % pour les intérêts reçus et -7,1 % pour les intérêts versés, contre respectivement -9,8 % et -8,8 % en 2015), en lien avec la baisse des taux. En revanche, les flux de dividendes poursuivent leur progression (+15,2 % pour les dividendes reçus et +13,7 % pour les dividendes versés, contre respectivement +23,0 % et +51,1 % en 2015). Les « autres transferts courants divers (nets) » retrouvent leur tendance de long terme (-1,5 milliard d'euros en 2016), en

retrait par rapport au montant atteint en 2014 (-5,1 milliards d'euros), année marquée par le paiement d'une amende de 4,2 milliards d'euros aux autorités des États-Unis par le groupe BNP Paribas. La formation brute de capital fixe continue sa progression (+5,3 %), tirée par l'essor des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

Au total, la capacité de financement des intermédiaires financiers, après plusieurs années de baisse, se redresse nettement pour atteindre 7,0 milliards d'euros en 2016 après 5,1 milliards d'euros en 2015, essentiellement en raison de l'amélioration du solde des dividendes et de la baisse de l'impôt sur les sociétés.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale diffère du produit net bancaire (PNB) calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit. En particulier, le PNB n'est pas grevé de certaines charges correspondant à des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers. Les revenus de la propriété ne sont pas, en effet, enregistrés en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution. De même, les plus ou moins-values ainsi que tous les gains et pertes sur actifs financiers (y compris sur opérations de change) n'apparaissent pas dans le compte non financier des établissements de crédit, étant enregistrés dans les comptes de réévaluation patrimoniale. C'est pourquoi, entre 2014 et 2016, ces deux indicateurs évoluent en sens opposé. La valeur ajoutée des comptes nationaux se contracte (-0,7 % puis -6,4 %) tandis que le PNB progresse (+6,1 % puis +1,0 %), du fait de la forte hausse du solde des dividendes, des gains nets sur opérations de change et d'arbitrage et, dans une moindre mesure, de la hausse du solde des intérêts. ■

### Définitions

**Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance** (IF) : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

**Marge globale d'intermédiation** : somme des marges d'intermédiation sur les crédits et sur les dépôts.

## Intermédiaires financiers 16

### 1. Compte non financier des intermédiaires financiers

		en milliards d'euros				
		2014	2015	2016	Évolution 2015 / 2014 (en %)	Évolution 2016 / 2015 (en %)
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>136,7</b>	<b>137,5</b>	<b>132,5</b>	<b>0,6</b>	<b>-3,6</b>
Sifim	a1	52,9	52,2	48,8	-1,3	-6,6
Production facturée	a2	82,4	83,8	82,2	1,7	-1,9
Production pour compte propre	a3	1,4	1,4	1,5	5,5	7,5
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>66,6</b>	<b>68,9</b>	<b>66,6</b>	<b>3,5</b>	<b>-3,5</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>70,0</b>	<b>68,5</b>	<b>66,0</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,7</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	34,0	34,3	34,6	0,8	1,0
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	5,0	5,1	5,4	2,9	5,9
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>31,1</b>	<b>29,2</b>	<b>26,0</b>	<b>-6,1</b>	<b>-11,0</b>
Intérêts reçus	f	122,4	110,4	102,9	-9,8	-6,8
Dividendes reçus	g	28,0	34,4	39,6	23,0	15,2
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	0,6	1,0	0,8	63,0	-23,8
Autres revenus d'investissements (nets)	i	-21,8	-22,2	-20,7	-1,9	6,5
Intérêts versés	j	117,0	106,6	99,1	-8,8	-7,1
Dividendes versés	k	10,8	16,2	18,5	51,1	13,7
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>m = e + f + g + h + i - j - k</b>	<b>32,6</b>	<b>29,9</b>	<b>31,0</b>	<b>-8,3</b>	<b>3,7</b>
Impôts courants	n	8,7	9,0	7,9	4,1	-12,7
Formation brute de capital fixe	q	14,2	15,5	16,3	9,0	5,3
Autres transferts courants divers (nets)	r	-5,1	-1,7	-1,5	66,9	7,9
Autres postes (nets)	o	1,5	1,3	1,7	-10,4	24,6
<b>Capacité de financement</b>	<b>s = m - n - q + r + o</b>	<b>6,2</b>	<b>5,1</b>	<b>7,0</b>	<b>-17,7</b>	<b>37,1</b>
<b>Ratios (en %)</b>						
Taux de valeur ajoutée	c / a	51,2	49,8	49,8	///	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	38,7	38,0	36,8	///	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	60,3	61,0	62,0	///	///
Taux de marge	e / c	44,4	42,6	39,4	///	///
Taux d'investissement	q / c	20,3	22,6	24,8	///	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

### 2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

		en milliards d'euros				
		2014	2015	2016	Évolution 2015 / 2014 (en %)	Évolution 2016 / 2015 (en %)
<b>Valeur ajoutée</b>		<b>65,2</b>	<b>64,7</b>	<b>60,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>-6,4</b>
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB		19,9	19,7	19,9	-0,8	1,2
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		5,8	11,0	17,4	90,6	57,5
Intérêts nets (ajustés du Sifim)		-14,3	-14,1	-12,2	1,8	13,4
Dividendes nets		20,1	25,1	29,6	24,8	17,7
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		10,3	11,9	10,5	15,2	-11,5
Contribution nette des plus et moins-values sur titres		11,1	7,5	6,8	-32,1	-9,9
Contribution nette des instruments financiers dérivés		1,1	5,9	-1,4	456,1	-124,5
Dotations aux provisions sur titres		0,8	0,0	0,5	-106,2	1113,3
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		-2,6	-1,5	4,7	42,7	418,8
<b>Produit net bancaire</b>		<b>101,2</b>	<b>107,4</b>	<b>108,5</b>	<b>6,1</b>	<b>1,0</b>

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

## 17 Sociétés d'assurance

En 2016, la production de services des **sociétés d'assurance** baisse de 1,8 % en valeur, après la hausse de 6,3 % enregistrée en 2015. Cette diminution est essentiellement imputable aux revenus distribués d'assurance-vie (- 7,3 %).

L'assurance-vie est restée attractive en 2016 avec des taux de rendements qui demeurent compétitifs par rapport aux autres instruments d'épargne (PEL à 1 % au 1<sup>er</sup> août 2016, livret A à 0,75 %). Elle enregistre de fait une collecte nette positive en 2016, à hauteur de 16,8 milliards d'euros. Cependant, les taux de rendement des contrats d'assurance-vie continuent de baisser : les contrats en supports euros sont passés d'un rendement moyen de 2,3 % en 2015 à 1,6 % en 2016. Or les revenus attribués aux assurés entrent directement dans le calcul de la production de services d'assurance-vie : en conséquence, la valeur estimée de ces services a diminué de 1,4 milliard d'euros en 2016.

En 2016, les hausses de cotisations restent limitées : les assureurs ont préféré ne pas trop augmenter leurs tarifs pour fidéliser leur clientèle. En effet, la loi Hamon, entrée en vigueur en 2015, a continué de favoriser la concurrence chez les assureurs, notamment grâce à l'assouplissement des procédures de résiliation des contrats d'assurance, ce qui s'est traduit par une accélération du taux de rotation. Selon la Fédération française des sociétés d'assurance, la hausse des cotisations d'assurance de biens et de responsabilité pour les particuliers reste ainsi contenue

en 2016 : + 1,5 % après + 2,3 % en 2015, tandis que les cotisations en matière d'assurance de biens professionnels sont stables. Dans ce contexte de concurrence très vive, la hausse de la production d'assurance dommages doit beaucoup au dynamisme du marché automobile : les immatriculations de voitures neuves enregistrent une forte croissance (+ 5,1 %), portant la hausse des cotisations d'assurance automobile à + 1,8 %. Au total, compte tenu de ces éléments, la production d'assurance dommages serait relativement dynamique (+ 2,9 %).

En 2016, les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, augmentent de 3,5 %. Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance diminue de 3,1 milliards d'euros. Les salaires et cotisations versés augmentent légèrement (+ 0,9 %).

Les revenus de la propriété perçus par les assureurs (intérêts, revenus tirés des fonds d'investissement et dividendes) diminuent fortement en 2016 : - 6 milliards d'euros. La baisse est principalement imputable aux intérêts reçus (- 5 milliards d'euros), qui proviennent pour l'essentiel d'obligations souveraines. Les revenus de la propriété attribués aux assurés baissent de 3,3 milliards d'euros.

Au final, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 8 milliards d'euros. Ce dernier atteint 6,8 milliards d'euros en 2016. ■

### Définitions

**Secteur des sociétés d'assurance** : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

# Sociétés d'assurance 17

## 1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015
		(en milliards d'euros)						(en %)
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>61,2</b>	<b>60,7</b>	<b>62,2</b>	<b>64,3</b>	<b>68,4</b>	<b>67,1</b>	<b>- 1,8</b>
Assurance-vie	a1	18,0	16,2	17,3	16,3	18,6	17,2	- 7,3
Assurance dommages	a2	30,9	31,7	34,1	34,3	34,6	35,6	2,9
Réassurance	a3	5,9	6,3	4,5	7,2	7,8	7,7	- 1,6
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	6,5	6,5	6,2	6,6	7,4	6,7	- 10,5
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>44,3</b>	<b>46,1</b>	<b>46,6</b>	<b>50,1</b>	<b>52,7</b>	<b>54,6</b>	<b>3,5</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>17,0</b>	<b>14,7</b>	<b>15,6</b>	<b>14,2</b>	<b>15,7</b>	<b>12,6</b>	<b>- 19,8</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,5	9,7	9,5	9,7	10,1	10,3	1,8
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,1	1,2	1,4	1,2	1,2	1,4	13,9
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>6,4</b>	<b>3,8</b>	<b>4,6</b>	<b>3,2</b>	<b>4,3</b>	<b>0,9</b>	<b>- 79,6</b>
Intérêts reçus	f	47,2	44,2	44,9	44,4	45,2	40,2	- 11,0
Dividendes reçus	g	3,8	3,5	4,0	4,5	4,0	3,5	- 12,9
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	2,2	2,7	3,0	3,5	3,5	3,3	- 6,4
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,4	8,7	8,0	8,5	8,7	8,2	- 5,8
Intérêts versés	j	3,4	3,1	2,7	2,7	2,8	2,5	- 10,7
Dividendes versés	k	5,0	5,0	6,2	7,1	5,2	5,8	10,1
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	49,9	49,1	51,5	50,1	48,8	45,5	- 6,7
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	0,5	0,7	0,4	0,2	0,4	0,3	23,7
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>n</b>	<b>11,3</b>	<b>6,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,4</b>	<b>9,3</b>	<b>2,6</b>	<b>- 72,3</b>
Impôts courants	o	3,8	3,5	4,3	4,8	5,1	5,7	11,3
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	26,9	28,6	29,5	31,4	31,5	34,5	3,6
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	40,7	41,5	42,1	42,4	42,7	44,6	4,5
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	40,0	41,8	42,7	42,9	42,0	44,4	5,8
Formation brute de capital fixe	s	2,0	2,3	1,8	2,6	2,4	2,7	12,4
<b>Capacité/besoin de financement</b>	<b>t</b>	<b>4,3</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 3,8</b>	<b>- 4,3</b>	<b>1,4</b>	<b>- 6,6</b>	<b>///</b>
<b>Ratios (en %)</b>								
Taux de valeur ajoutée	c/a	27,7	24,2	25,1	22,0	22,9	18,7	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	55,9	65,9	61,3	68,5	64,4	81,7	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2016 un total de 108 milliards d'euros, en hausse de 95 milliards d'euros par rapport à 2015. Cette progression est entièrement due aux titres de créance (101 milliards d'euros après 3 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 104 milliards d'euros, en augmentation de 29 milliards d'euros par rapport à 2015, tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 3 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées diminuent, à 7 milliards d'euros après 10 milliards d'euros.

Les émissions nettes de titres de créance des sociétés non financières croissent par rapport à 2015, atteignant 41 milliards d'euros (après 24 milliards d'euros). Cet essor provient du compartiment de long terme (obligations) qui enregistre une hausse de 21 milliards d'euros. Dans le même temps, les émissions nettes des titres de créance à

court terme (billets de trésorerie) se rapprochent de zéro, ce qui signifie que les émissions sont d'un niveau comparable aux remboursements.

Pour la première fois depuis 2011, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont positives en 2016, à 16 milliards d'euros, contrastant avec les remboursements nets de 2015, s'élevant à 78 milliards d'euros. Les émissions nettes de titres de créance à court terme deviennent positives (17 milliards d'euros). Les institutions financières cessent quasiment leurs remboursements nets sur le compartiment à long terme (- 1 milliard d'euros en 2016 après - 21 milliards d'euros en 2015).

Les administrations publiques diminuent leurs émissions nettes de titres de créance : 44 milliards d'euros, après 56 milliards d'euros en 2015. Les émissions à long terme passent de 75 milliards d'euros à 64 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les administrations publiques procèdent à 20 milliards d'euros de remboursements. ■

### Définitions

**Titres de créance** : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces derniers, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

# Émissions de titres des agents résidents 18

## 1. Émissions de titres

	en milliards d'euros					
	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015
<b>Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents</b>	<b>84,7</b>	<b>47,1</b>	<b>102,6</b>	<b>13,1</b>	<b>107,8</b>	<b>94,7</b>
<b>Titres de créance (valeur nominale)</b>	<b>73,4</b>	<b>37,7</b>	<b>90,1</b>	<b>3,1</b>	<b>101,0</b>	<b>97,9</b>
par les sociétés non financières	50,9	19,1	45,3	23,7	40,7	17,0
court terme	5,8	-2,2	5,1	3,9	0,4	-3,5
long terme	45,1	21,3	40,2	19,8	40,3	20,5
par les institutions financières <sup>1</sup>	-54,3	-60,4	-31,0	-78,1	15,8	93,9
court terme	-47,9	-74,3	-12,5	-56,7	16,6	73,3
long terme	-6,4	13,9	-18,5	-21,4	-0,8	20,6
par les administrations publiques	76,1	78,2	72,2	55,9	44,0	-11,9
court terme	-29,3	10,5	-2,6	-18,8	-20,1	-1,3
long terme	105,4	67,7	74,7	74,7	64,0	-10,6
<i>dont obligations assimilables du Trésor</i>	60,4	118,4	128,9	126,0	129,1	3,2
par les sociétés d'assurance <sup>2</sup>	0,6	0,7	3,6	1,7	0,5	-1,1
<b>Actions cotées – émissions contre apport en espèces</b>	<b>11,4</b>	<b>9,4</b>	<b>12,5</b>	<b>10,0</b>	<b>6,8</b>	<b>-3,2</b>
par les sociétés non financières	10,0	7,8	10,9	9,5	5,1	-4,4
par les institutions financières	1,0	1,1	1,6	0,5	1,6	1,2
par les sociétés d'assurance	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

2. Les émissions de titres de dette des assurances ne portent que sur le compartiment à long terme.

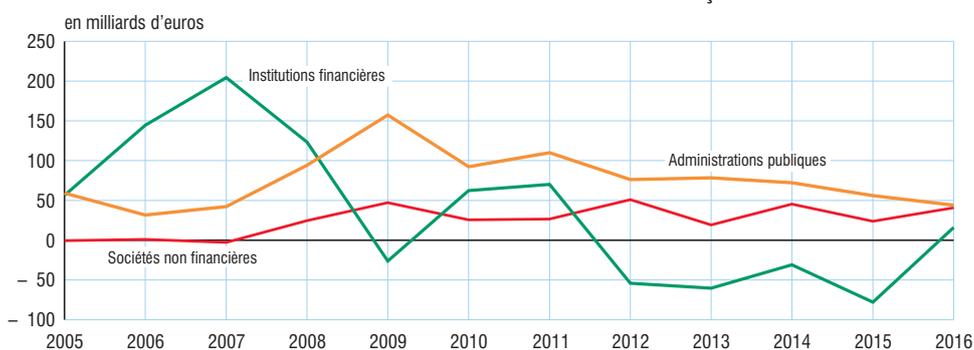
Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2016.

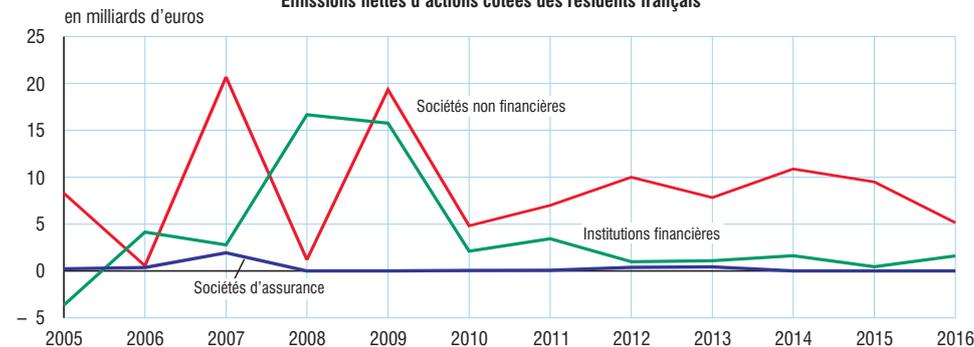
Source : Banque de France.

## 2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

**Émissions nettes de titres de créances des résidents français**



**Émissions nettes d'actions cotées des résidents français**



Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2016.

Source : Banque de France.

## 19 Patrimoine national

**F**in 2015, le **patrimoine national** atteint 13 585 Md€, soit 7,6 années de **produit intérieur net**. Il se compose d'actifs non financiers pour 13 772 Md€, desquels il faut retrancher 187 Md€ de dettes nettes envers le reste du monde. L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains) représente 86 % des actifs non financiers. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux).

La répartition de ces actifs diffère selon les agents économiques. Les ménages détiennent 82 % des logements, les sociétés non financières 85 % des machines et équipements et les administrations publiques 49 % des autres bâtiments et ouvrages de génie civil.

En 2015, le patrimoine national augmente de 1,3 %, après un repli de 1,8 % en 2014. D'une part, le patrimoine non financier se redresse (+ 1,2 % après - 1,1 % en 2014), et d'autre part le patrimoine financier net s'améliore légèrement. Les actifs financiers (+ 3,6 %) progressent un peu plus vite que les passifs (+ 3,5 %). La hausse des cours des actions et parts de fonds d'investissement joue favorablement sur les actifs détenus par les agents économiques, mais pèse également sur le passif de ceux qui les ont émises.

Fin 2015, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) possèdent 79 % du patrimoine national, soit 10 692 Md€. Leur patrimoine accélère en 2015 (+ 2,4 % après + 0,4 % en 2014), mais cette hausse demeure modeste par rapport aux fortes progressions enregistrées au début des années 2000. Alors qu'il est passé de l'équivalent de 5,5 années de leur revenu disponible net (RDN) en 2000 à celui de 8,1 années en

2007, leur patrimoine reste très proche de 8,0 années de RDN depuis 2011.

Les actifs non financiers des ménages représentent 68 % de leur patrimoine. Leur valeur augmente en 2015 (+ 1,2 %, à 7 288 Md€), notamment grâce à l'arrêt de la baisse des prix des logements entamée en 2012. Les actifs financiers des ménages sont plus dynamiques (+ 4,6 %, à 4 841 Md€), principalement en raison de la hausse des cours boursiers qui accroît la valeur de leur portefeuille en actions et parts de fonds d'investissement (1 353 Md€, + 7,8 %). Leurs avoirs en numéraire et dépôts, placés notamment sur des livrets (1 379 Md€, + 3,4 %) accélèrent en raison d'une part de la préférence pour les placements liquides et d'autre part de la rémunération attractive des plans d'épargne logement. Leurs placements en assurance-vie ralentissent (1 665 Md€, + 3,9 % après + 4,5 % en 2014) car la rentabilité des fonds en euros diminue. Le passif des ménages (1 437 Md€, + 3,8 %), pour l'essentiel des crédits (1 235 Md€, + 3,1 %), accélère en 2015, en lien avec le bas niveau des taux d'intérêt et la reprise des transactions de logements, dont ils servent majoritairement à financer l'achat.

Le patrimoine net des administrations publiques baisse à nouveau fortement en 2015 (- 21,2 % après - 41,2 % en 2014). Comme en 2014, l'ensemble des actifs financiers et non financiers est quasi stable et ne compense pas l'accroissement des passifs dans un contexte d'émissions nettes d'obligations élevées. Toutefois, le passif financier ralentit en raison du recul du cours des titres de dette anciennement émis résultant de la légère hausse des taux en fin d'année. ■

### Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâties l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net (RDN) s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macro-économiques nets plutôt que bruts, car le patrimoine est lui-même un stock net.

### Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2015 », *Insee Première* n° 1626, décembre 2016.

# Patrimoine national 19

## 1. Patrimoine national

	Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2008 et 2015 (en milliards d'euros)			
	2000	2008	2015	2008/2000	2015/2008	Flux	CCF	Prix	Autres
<b>Actifs non financiers</b>	(1) 5 911	12 105	13 772	105	14	3 242	- 2 601	431	595
Logements	2 179	3 533	4 238	62	20	893	- 465	277	0
Autres bâtiments et génie civil	1 161	1 758	1 936	51	10	894	- 805	89	0
Machines et équipements	410	556	600	36	8	666	- 646	24	0
Terrains	1 454	5 212	5 657	258	9	0	0	- 16	461
Stocks	258	336	398	30	18	38	0	24	0
Autres actifs non financiers	449	710	943	58	33	751	- 685	33	134
<b>Créances nettes</b>	(2) 245	- 185	- 187	- 176	1	- 348	0	189	157
Créances sur le reste du monde	2 546	4 827	6 478	90	34	382	0	1 085	184
Dettes envers le reste du monde	2 301	5 012	6 665	118	33	730	0	896	27
<b>Patrimoine net</b>	(1) + (2) 6 156	11 920	13 585	94	14	2 894	- 2 601	620	752

Champ : France.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

## 2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2015

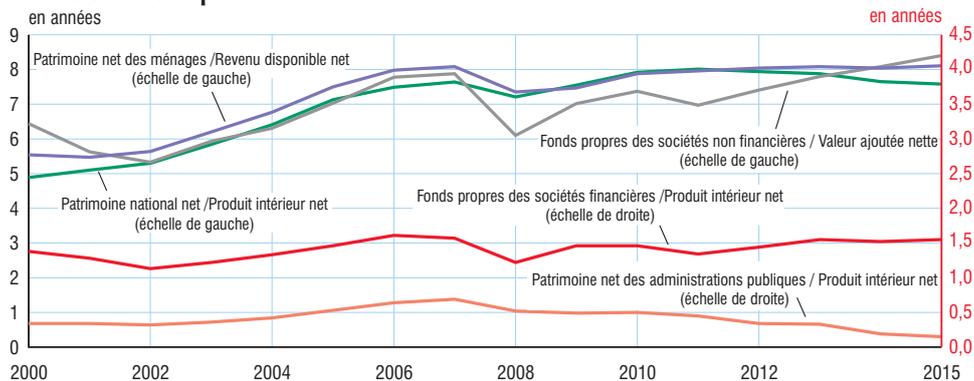
en milliards d'euros

	Économie nationale	Ménages (y c. ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
<b>Actifs non financiers</b>	(ANF) 13 772	7 288	4 295	263	1 926
dont : logements	4 238	3 479	659	41	59
autres bâtiments et génie civil	1 936	168	766	62	940
machines et équipements	600	41	511	15	33
terrains	5 657	3 425	1 391	102	739
<b>Actifs financiers</b>	(AF) 26 250	4 841	6 739	13 392	1 278
dont : numéraire et dépôts	5 290	1 379	529	3 252	130
titres de créance	3 557	69	52	3 365	71
crédits	4 281	30	1 196	2 936	119
actions et parts de fonds d'investissement	8 197	1 353	3 956	2 348	540
systèmes d'assurances et de garanties	1 953	1 776	49	122	6
<b>Ensemble des actifs</b>	(A) = (ANF) + (AF) 40 022	12 129	11 034	13 655	3 204
<b>Passifs financiers</b>	(PF) 26 437	1 437	8 906	13 157	2 937
dont : numéraire et dépôts	5 626	0	0	5 507	119
titres de créance	4 165	0	605	1 492	2 068
crédits	4 125	1 235	2 157	414	319
actions et parts de fonds d'investissement	7 666	9	5 342	2 271	44
systèmes d'assurances et de garanties	1 977	0	0	1 977	0
<b>Patrimoine financier net</b>	(AF) - (PF) - 187	3 404	- 2 167	235	- 1 659
<b>Patrimoine net (ou valeur nette)</b>	(A) - (PF) 13 585	10 692	2 128	498	267

Champ : France.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

## 3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques



Champ : France.

Lecture : fin 2015, le patrimoine national net représente l'équivalent de 7,6 années de produit intérieur net.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

## 20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2016, l'**endettement** des **agents non financiers** (ANF) **résidents** s'établit à 4 997,0 Md€, en hausse de 3,7 % sur l'année, après + 3,9 % en 2015. La dette des administrations publiques et celle des sociétés non financières augmentent moins fortement en 2016 qu'en 2015 (respectivement + 2,3 % après + 3,0 % et + 5,5 % après + 5,7 %). En revanche, la dette des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – accélère (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2015). Exprimé en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** des ménages et celui des administrations publiques (APU) continuent de croître, + 1,0 point à 56,9 % pour le premier et + 0,7 point à 96,3 % pour le second. Parallèlement, celui des sociétés non financières (SNF) s'accroît de 2,5 points pour s'établir à 71,3 %.

S'agissant des formes d'**endettement** des SNF, la croissance de l'encours de crédits obtenus auprès des institutions financières reste soutenue (+ 4,5 % après + 4,8 % en 2015), mais cette hausse est plus modérée que celles des **titres de créance**. Les grandes entreprises continuent de

privilégier les financements de marché (+ 7,3 % en 2015 et 2016). Cette progression concerne les titres de long terme, dont l'encours croît de 7,7 % (après + 6,9 %), alors que l'encours des titres de court terme marque le pas (+ 1,4 % après + 14,1 %). Au total, la part des titres de créance émis par les SNF dans leur endettement total augmente en 2016 (37,5 % contre 36,9 % en 2015).

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages progresse : + 3,9 % après + 3,2 % en 2015. Il progresse comme leur endettement lequel est entièrement constitué par les crédits auprès des institutions financières. L'environnement de taux bas favorise la progression des transactions immobilières, financée principalement sous forme de crédits par les ménages.

L'endettement bancaire des administrations publiques (APU) diminue de – 1,6 %. Parallèlement, la hausse de l'encours des titres de créances à long terme qu'elles émettent ralentit (+ 4,2 % en 2016 après + 4,9 % en 2015). Les APU poursuivent leurs remboursements nets de titres de créance à court terme dont l'encours baisse de – 5,8 %, après – 9,4 % en 2015. ■

### Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) et les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance** émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette de Maastricht ») qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

# Endettement des agents non financiers 20

## 1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2015	2016	2015	2016
<b>Endettement des agents non financiers</b>	<b>4 817,9</b>	<b>4 997,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,7</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 218,4	1 265,4	3,2	3,9
Sociétés non financières	1 501,5	1 584,4	5,7	5,5
Administrations publiques <sup>2</sup>	2 098,0	2 147,2	3,0	2,3
<b>Crédits auprès des institutions financières<sup>3</sup></b>	<b>2 464,8</b>	<b>2 549,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>
Ménages et assimilés	1 218,4	1 265,4	3,2	3,9
Sociétés non financières	948,1	990,4	4,8	4,5
Administrations publiques	298,4	293,5	1,2	-1,6
<b>Dépôts au passif du Trésor<sup>4</sup></b>	<b>39,1</b>	<b>36,5</b>	<b>2,8</b>	<b>-6,6</b>
<b>Financements de marché</b>	<b>2 314,0</b>	<b>2 411,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>
<b>Sociétés non financières</b>	<b>553,4</b>	<b>594,0</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>
Titres de créance à court terme	32,2	32,6	14,1	1,4
Titres de créance à long terme	521,2	561,3	6,9	7,7
<b>Administrations publiques</b>	<b>1 760,6</b>	<b>1 817,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>
Titres de créance à court terme	178,4	168,0	-9,4	-5,8
Titres de créance à long terme	1 582,2	1 649,2	4,9	4,2

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

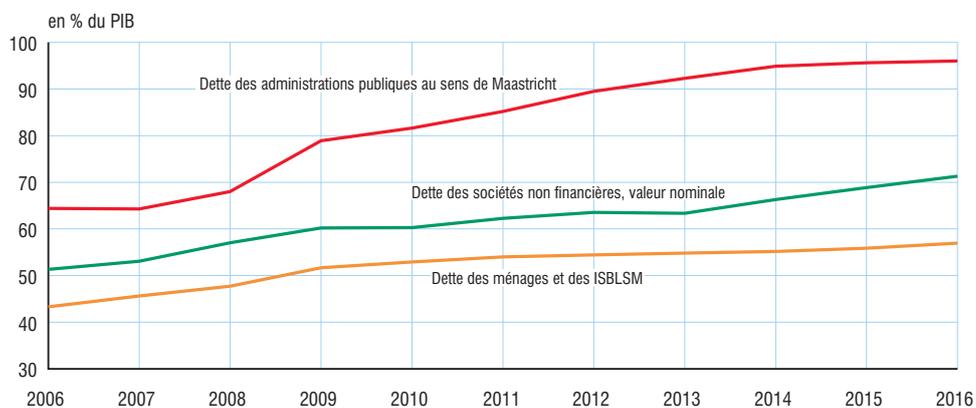
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 21 Indicateurs de richesse nationale

**P**our mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimentera chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ce tableau de bord résulte d'une large concertation réunissant experts et citoyens, organisée par le Conseil économique social et environnemental et France Stratégie, en collaboration avec le Cnis et le service statistique public. Elle a permis d'identifier 10 indicateurs phares compatibles avec un cadre théorique international de développement durable et complète le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie. Le choix de ces indicateurs s'est fait avec un souci de simplicité, de lisibilité et de pérennité. Ce sont pour la plupart des indicateurs des stratégies française, européenne ou mondiale de développement durable.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15 à 64 ans (part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans) continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 30 ans (à l'exception de 2008). Parallèlement, la dette publique a progressé, de 67,1 % du PIB en 2005 à 95,6 % fin 2015 (et 96,3 % fin 2016). Enfin, des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance car la part des dépenses de recherche dans le PIB, à 2,2 %, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

En termes de bien-être et de cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté. Le taux de pauvreté en conditions de

vie continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,1 % en 2015, son plus bas niveau historique. Après avoir diminué en 2013, les inégalités de revenus augmentent très légèrement en 2014 et 2015. Au-delà de faibles fluctuations annuelles, l'espérance de vie en bonne santé croît régulièrement sur longue période. Le taux de sorties précoces du système scolaire augmente légèrement en 2015. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé plus élevée et moins de sorties précoces, mais un taux d'emploi légèrement inférieur. En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens.

En termes de protection environnementale, le bilan est nuancé. Alors que le niveau moyen par personne des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national en 2015 est inférieur de 12 % à celui de 2010, l'**empreinte carbone** par personne, qui mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services pour satisfaire la consommation des ménages, qu'ils soient produits en France ou à l'étranger, n'a diminué que de 7 %. Ceci traduit une dépendance plus grande aux produits importés qui ont un fort contenu en gaz à effet de serre et donc un impact fort sur le climat, qui est un bien mondial. Les importations sont responsables d'environ 60 % de l'empreinte carbone de la France en 2015, contre 55 % en 2010. Alors que les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire pour satisfaire la demande nationale diminuaient de 16 % entre 2010 et 2015, celles liées aux importations pour satisfaire la demande nationale augmentaient pendant le même temps de 4 %. Enfin, la pression reste forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2015, les espaces artificialisés occupent 9,4 % du territoire métropolitain et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population (+ 1,4 % en moyenne par an de 2006 à 2015, contre + 0,5 % par an pour la population). Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2010, passant de + 1,7 % par an entre 2006 et 2010 à + 1,1 % par an de 2010 à 2015. ■

### Définitions

**Bien-être « ailleurs »** : le bien-être dans les autres parties du monde peut être affecté par notre mode de vie. Celui-ci peut en effet avoir des conséquences néfastes telles que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans certaines parties du globe ; dans d'autres, ce sera l'épuisement des matières premières ou encore les pollutions liées aux productions des biens que nous consommons.

**Empreinte carbone** : l'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés.

# Indicateurs de richesse nationale 21

## 1. Les 10 indicateurs de richesse retenus et comparaison internationale des stratégies de développement durable

Domaine	Thèmes	Bien-être présent	Bien-être futur	Bien-être « ailleurs »	SNDD <sup>1</sup>	SNTEDD <sup>2</sup>	ONU ODD <sup>3</sup>
Économique	Travail	1. Taux d'emploi des 15-64 ans			oui <sup>4</sup>	non	objectif 8
	Investissement				oui	oui	9.5.1
	Stabilité financière		2. Dépense de recherche DIRD/PIB		oui	non	10.5.1
Social	Santé	4. Espérance de vie en bonne santé			oui	non <sup>5</sup>	objectif 3
	Satisfaction dans la vie		5. Satisfaction globale dans la vie		non	non	non
	Inégalité	6. Dispersion des revenus			oui	oui	objectif 10
	Pauvreté	7. Taux de pauvreté en conditions de vie			oui	non	1.2.1
	Éducation	8. Sorties précoces du système scolaire			oui	non	8.6.1
Environnemental	Climat			9. Empreinte carbone	oui	oui	objectif 13
	Biodiversité		10. Artificialisation des sols		oui	oui	objectif 15/11

1. Stratégie nationale de développement durable 2010-2014. 2. Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2015-2020. 3. Objectif de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.Y.Z signifie indicateur Z de l'objectif X cible Y). 4. Limité au taux d'emploi des seniors. 5. Espérance de vie.

## 2. Indicateurs de richesse nationale

	1995	2000	2005	2010	2013	2014	2015
Rappel de l'indicateur traditionnel							
<b>PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)</b>							
France	1,7	3,2	0,8	1,5	0,1	0,2 <sub>p</sub>	0,9 <sub>p</sub>
UE	...	3,6	1,6	1,8	0,0	1,4	1,9
<b>Dimension économique</b>							
<b>1. Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)</b>							
France métropolitaine	60,1 <sub>e</sub>	62,4 <sub>e</sub>	63,8	64,0	64,0	64,2	64,3
UE	...	62,2 <sup>1</sup>	63,4	64,1	64,1	64,8	65,6
<b>2. Dépense de recherche / PIB (en %)</b>							
France	2,23	2,08 <sup>2</sup>	2,04	2,18 <sup>2</sup>	2,24	2,24	2,23 <sub>p</sub>
UE	1,65 <sub>e</sub>	1,77 <sub>e</sub>	1,74	1,93	2,03	2,04	2,03 <sub>p</sub>
<b>3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)</b>							
France	55,8	58,6	67,1	81,6	92,3	94,9	95,6
UE	...	60,2 <sup>1</sup>	61,5	78,4	85,7	86,7	85,0
<b>Dimension sociale</b>							
<b>4. Espérance de vie en bonne santé (en années)</b>							
France <sup>4</sup>							
Femmes <sup>5</sup>	62,4	63,2	64,6	63,3	64,4 <sub>p</sub>	64,1 <sub>p</sub>	64,4 <sub>p</sub>
Hommes <sup>5</sup>	60,0	60,1	62,3	61,8	62,9 <sub>p</sub>	63,3 <sub>p</sub>	62,6 <sub>p</sub>
UE							
Femmes	...	...	62,5 <sub>e</sub> <sup>1</sup>	62,6 <sub>e</sub>	61,5 <sub>e</sub>	61,8	...
Hommes	...	...	61,1 <sub>e</sub> <sup>1</sup>	61,8 <sub>e</sub>	61,4 <sub>e</sub>	61,4	...
<b>5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)</b>							
France métropolitaine	...	...	...	7,3	7,1	7,1	7,2
UE	...	...	...	...	7,1	...	...
<b>6. Inégalités (rapport masse de revenu détenu par quintile supérieur / masse quintile inférieur)</b>							
France métropolitaine <sup>6</sup>	...	...	4,2	4,5	4,3	4,4	4,5
UE	...	...	4,9 <sup>1</sup>	5,0	5,2	5,2	...
<b>7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)</b>							
France métropolitaine	...	...	13,2	12,6	12,0	11,9	11,1
UE	...	...	20,0 <sub>e</sub> <sup>1</sup>	17,8 <sup>1</sup>	19,5 <sub>e</sub>	18,5	17,0 <sub>e</sub>
<b>8. Éducation : sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)</b>							
France	15,4	13,3	12,5	12,7	9,7 <sup>2</sup>	9,0 <sup>3</sup>	9,2
UE	...	17,6 <sub>e</sub> <sup>1</sup>	15,7	13,9	11,9	11,2 <sup>2</sup>	11,0
<b>Dimension environnementale</b>							
<b>9. Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par personne)</b>							
France métropolitaine - empreinte carbone <sup>7</sup>				12,8	12,2 <sub>e</sub>	11,6 <sub>e</sub>	11,9 <sub>e</sub>
France métropolitaine - émission sur le sol national <sup>7</sup>				7,7	7,1	6,7	6,8 <sub>p</sub>
France - émission moyenne sur le territoire	9,2	9,2	8,8	8,0	7,4	7,0	...
UE - émission moyenne sur le territoire	11,0	10,6	10,6	9,5	8,8	8,4	...
<b>10. Artificialisation des sols</b>							
France - indice base 100 en 1992	105	113	...	129 <sup>2</sup>	133	135	136
France - % du territoire national	...	...	...	8,9	9,2	9,3	9,4

1. Union européenne à 27. 2. Rupture de série. 3. Rupture de série due à l'intégration des DOM. 4. France hors Mayotte jusqu'en 2014, y compris Mayotte à partir de 2014. 5. Calcul Ined-Inserm avec la méthode Ehemu qui utilise l'information empirique sur la mortalité aux âges élevés. Elle s'écarte de la méthode utilisée par Eurostat qui ferme ses tables de mortalité au-delà de 85 ans. 6. Estimation par un modèle de simulation pour l'année 2015. 7. Limitées à CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O. Sources : Insee ; SOeS, SSP ; Agriculture ; Eurostat (extraction de mars 2017).